



ÉVALUATION DES PROGRAMMES

Maîtrise ès arts (histoire)

Rapport soumis au

Comité conjoint de la planification
académique
Le 10 mars 2020

et au

Sénat académique
Le 28 août 2020

par
le Bureau du VRER

Table des matières

	Page
Mandat de l'équipe d'évaluation	1
Rapport d'autoévaluation de la maîtrise ès arts (histoire).....	4
Rapport de l'équipe d'évaluation de la maîtrise ès arts (histoire) (Sylvie Perrier et Léon Robichaud).....	28
Réactions du Département d'histoire.....	46
Réactions du doyen de la Faculté des arts et des sciences sociales.....	50
Réactions du vice-recteur à la recherche et doyen de la Faculté des études supérieures et de la recherche.....	53
Avis du vice-recteur à l'enseignement et à la recherche au Comité conjoint de la planification académique	56
Recommandations du Comité conjoint de la planification.....	64

** La numérotation de la table des matières a été faite à partir du document préparé par le bureau du VRER (en bas, au centre de chaque page).*

ÉVALUATION DES PROGRAMMES UNIVERSITÉ DE MONCTON

Mandat de l'équipe d'évaluation



PROGRAMMES : Maîtrise ès arts Histoire

L'évaluation des programmes de l'Université de Moncton a pour but de fournir aux instances de l'Université des informations nécessaires à la prise de décision quant au maintien d'un programme - avec ou sans enrichissement -, à sa modification, à sa réorientation, à sa suspension ou à son abolition.

Les principaux objectifs de l'évaluation sont :

- Assurer que les programmes atteignent leurs objectifs et accomplissent leur mission;
- Assurer la valeur intrinsèque et l'efficacité des programmes de l'Université;
- Permettre à l'Université d'assurer le maintien de la qualité et de la pertinence de ses programmes.

L'évaluatrice ou l'évaluateur devra tenir compte de tous les services qui touchent de près les programmes et leurs étudiantes et leurs étudiants et des différentes fonctions associées à la prestation de ces programmes (y compris l'enseignement, la RDC et les services à la collectivité).

Les critères d'évaluation en encadré¹ sont retenus comme essentiels à toute évaluation de programme. Ceux-ci sont axés sur les étudiantes et les étudiants et reflètent la mission et les valeurs de l'Université. Ces critères, qui tiennent compte de ceux proposés par la Commission d'enseignement supérieur des Provinces maritimes, ne se veulent pas exhaustifs et l'équipe d'évaluation pourra faire des recommandations touchant tous les éléments qu'elle juge pertinents.

Critères d'évaluation

- a. La mesure selon laquelle le programme satisfait aux principes de qualité établis par l'Université;*
- b. La clarté et la pertinence des résultats escomptés en matière d'apprentissage pour les étudiantes et les étudiants;*
- c. L'adéquation des méthodes d'enseignement et des objectifs d'apprentissage;*
- d. La mesure selon laquelle les résultats escomptés en matière d'apprentissage pour les étudiantes et les étudiants sont atteints;*
- e. La pertinence et l'efficacité du soutien accordé aux étudiantes et aux étudiants;*
- f. L'incidence de la R-D-C menée par les professeures et les professeurs liés au programme évalué;*
- g. La contribution du programme aux autres aspects de la mission de l'Université.*

¹ Se référer également au document intitulé « Principes de qualité des programmes d'études à l'Université de Moncton ».

De façon plus spécifique, l'équipe d'évaluation devra se prononcer sur les interrogations suivantes :

PRINCIPES DE QUALITÉ

1. Un contenu adéquat:
 - a. La structure du programme est-elle adéquate?
 - b. Dans quelle mesure l'équilibre entre la formation fondamentale et la formation générale est-elle satisfaisante?
 - c. Est-ce que le programme offert prépare adéquatement l'étudiante et l'étudiant pour la poursuite d'études approfondies, notamment dans la discipline?
 - d. Dans quelle mesure ce programme répond-t-il aux besoins sociétaux?
2. L'amélioration continue:
 - a. Est-ce que le programme est à jour ?
 - b. Est-ce que la réponse de l'unité concernée aux recommandations de l'évaluation précédente a été adéquate?
 - c. Est-ce que les mises à jour du programme tiennent compte des avancées récentes dans la discipline?
3. Le leadership:
 - a. Est-ce que la vision qu'a l'unité du programme et de ses objectifs est clairement énoncée et communiquée?
 - b. Est-ce que le corps professoral est engagé dans la réalisation de la vision et l'atteinte des objectifs du programme?
4. L'expertise et la diversité du corps professoral:
 - a. Est-ce que les ressources professorales sont adéquates du point de vue du nombre et de la diversité des expertises nécessaires pour offrir un programme de qualité?
 - b. Est-ce que les membres du corps professoral sont suffisamment actifs en recherche-développement-crédation?
 - c. Est-ce que la contribution des membres du corps professoral en matière de service à la collectivité dans la discipline est en adéquation avec la vision et les objectifs du programme?
5. Conditions d'apprentissage :
 - a. Est-ce que les approches pédagogiques utilisées sont appropriées à la discipline?
 - b. Est-ce que le nombre d'étudiantes et étudiants dans les cours et dans le programme favorise un milieu d'apprentissage enrichissant, interactif et stimulant?
6. Un environnement d'apprentissage adéquat :
 - a. Les ressources matérielles sont-elles suffisantes (quantitativement et qualitativement) pour assurer l'offre d'un programme de qualité?
 - b. Les ressources humaines sont-elles suffisantes (quantitativement et qualitativement) pour assurer l'offre d'un programme de qualité?

CLARTÉ ET PERTINENCE DES RÉSULTATS ESCOMPTÉS POUR LES ÉTUDIANTES ET LES ÉTUDIANTS

7. Est-ce que les résultats escomptés en matière d'apprentissage pour les étudiantes et les étudiants sont pertinents, clairement établis et clairement communiqués?

MÉTHODES D'ENSEIGNEMENT

8. Est-ce que les méthodes d'enseignement sont en adéquation avec les résultats escomptés en matière d'apprentissage?

L'ATTEINTE DES RÉSULTATS ESCOMPTÉS

9. Est-ce que les résultats escomptés en matière d'apprentissage pour les étudiantes et les étudiants sont atteints?

SOUTIEN AUX ÉTUDIANTES ET AUX ÉTUDIANTS

10. Est-ce que les étudiantes et les étudiants sont suffisamment guidés durant leurs études au sein de l'unité académique?
11. Est-ce que les services associés aux structures d'appui aux étudiantes et aux étudiants sont adéquats?

INCIDENCE DE LA R-D-C

12. Les activités de R-D-C contribuent-elles au programme?
13. Est-ce que les activités de R-D-C contribuent à la visibilité du programme?

CONTRIBUTION DU PROGRAMME AU DÉVELOPPEMENT DE LA SOCIÉTÉ

14. Est-ce que le programme contribue au développement et à l'épanouissement de la société?

INTERROGATIONS PROPRES AU PROGRAMME

- 15.



UNIVERSITÉ DE MONCTON
EDMUNDSTON MONCTON SHIPPAGAN

RAPPORT D'AUTOÉVALUATION
MAÎTRISE ÈS ARTS (HISTOIRE)
JUILLET 2019

1. Préambule

Le programme de maîtrise répond à plusieurs besoins de la société, notamment :

- la préparation aux études de 3^e cycle en histoire;
- la préparation à l'employabilité dans divers domaines, y compris l'enseignement comme chargée ou chargé de cours et professeure ou professeur dans les universités ou les CÉGEPs, la recherche en tant que chercheuse ou chercheur dans les bibliothèques, dans les centres d'archives et au sein du service public, ou la conservation du patrimoine dans les musées, les sites historiques nationaux ou pour les sociétés historiques régionales. La maîtrise en histoire est un programme professionnel qui donne accès à plusieurs possibilités de travail dans la discipline, mais il peut également servir comme point de départ pour plusieurs autres métiers et professions;
- l'avancement des connaissances grâce à la thèse de maîtrise, un projet de recherche original et approfondi portant sur une problématique précise, évaluée par un jury composé d'évaluatrices expertes et d'évaluateurs experts. En effet, plusieurs thèses de maîtrise réalisées dans notre programme ont été publiées, en entier ou en partie, dans des livres, revues savantes et ouvrages collectifs. En général, les interrogations qui intéressent les historiennes et les historiens sont liées aux questions et aux défis de notre société actuelle. Les résultats des recherches de nos étudiantes et de nos étudiants à la maîtrise contribuent donc à nos connaissances à la fois du passé et du présent;
- l'engagement citoyen. L'histoire est une discipline qui, par sa nature même et ses finalités, invite à réfléchir à différentes formes d'engagement, y compris l'engagement citoyen. La formation que nous offrons à nos étudiantes et à nos étudiants les invite à réfléchir à une citoyenneté ouverte et critique. Plus concrètement, nous encourageons nos étudiantes et nos étudiants à s'engager dans différentes activités qui favorisent la diffusion de leur recherche au sein de leur communauté, mais aussi en dehors des frontières du Nouveau-Brunswick.

2. Structure des programmes (voir Répertoire : <http://www.umoncton.ca/repertoire>)

2.1. Premier cycle

Sans objet

2.2. Cycles supérieurs

L'enseignement prodigué au deuxième cycle en histoire à l'Université de Moncton se divise en deux parties. D'une part, les cours sur les Méthodologies historiques (HIST6002) et la Conceptualisation du passé (HIST6020), de l'autre, les Lectures dirigées (HIST6030). Offert sous la forme d'un séminaire, le cours sur la conceptualisation combine les approches historiographiques, épistémologiques et philosophiques pour mieux faire comprendre les études qui ont marqué l'évolution de la pratique historique. Les travaux de réflexion et de rédaction peuvent porter sur des théoriciens sur des champs européens, canadiens ou américains, dans le but premier d'élargir les horizons intellectuels de l'étudiante ou de l'étudiant. Il est en effet primordial d'éviter de succomber à la tentation de produire un cours dans le champ de recherche de l'étudiante ou de l'étudiant. Les lectures incluent des textes en français et en anglais, ce qui parfois pose problème, plus particulièrement pour les étudiantes et les étudiants de notre programme d'échanges avec l'Université de Poitiers qui, dans la majorité des cas, ne possèdent pas de bases bien solides en anglais à leur arrivée à Moncton.

Le cours sur les méthodes en histoire — comme celui sur la conceptualisation — varie selon le titulaire du cours. Les versions les plus récentes (offertes depuis 2009) couvrent, par exemple, l'histoire quantitative et qualitative, l'histoire traditionnelle aux archives et l'histoire orale, la macrohistoire et la microhistoire, ainsi que les concepts des sciences humaines numériques et de la pluridisciplinarité. Le cours propose ainsi une formation qui combine les cours théoriques et pratiques, des présentations orales d'étudiantes et d'étudiants sur des recherches et analyses spécifiques et des travaux écrits sur des ouvrages importants.

L'étudiante ou l'étudiant inscrit à la maîtrise doit aussi réaliser les travaux de nature historiographique et méthodologique liés à l'avancement de son projet de recherche. En collaboration étroite avec sa directrice ou son directeur de recherche, les objectifs du cours des lectures dirigées (HIST6030) sont échelonnés sur deux semestres et notés au terme du second. À la fin de ce travail dirigé, l'étudiante ou l'étudiant a couvert l'historiographie dans son domaine, précisé la problématique qui jalonne son projet, inventorié et dépouillé (en partie, parfois) les sources qui sont au centre de son enquête, mesuré la pertinence des méthodes et des hypothèses, et est prêt à mettre en chantier la rédaction des premiers chapitres. Le choix de proposer six des douze crédits de la scolarité dans un cours de lectures dirigées a été fait il y a plus de vingt ans lors d'une refonte en profondeur de notre programme de maîtrise. Cette décision a été prise pour permettre aux étudiantes et aux étudiants de suivre des cours dans leurs domaines de spécialisation dans le contexte du nombre d'inscriptions dans le programme (il n'est pas envisageable d'offrir un cours sur l'Acadie, l'Europe et les États-Unis chaque année). En plus, cela permet de réduire les coûts associés à notre programme de maîtrise, dans la mesure où le cours de lectures dirigées qui donne six crédits à l'étudiante ou à

l'étudiant donne seulement 0,75 crédit à la charge de la professeure ou du professeur. Jusqu'en 2019, nous recevions 1 crédit pour un cours de lectures dirigées et 1 crédit pour une thèse complétée. Après cette date, le cours de lectures dirigées donne à la professeure ou au professeur 0,75 crédit et la thèse 1,25 crédit. Il est évident que le cours de lectures dirigées prend plus de temps pour la professeure ou le professeur que le quart ou le tiers d'un cours de baccalauréat.

3. Vision et objectifs du programme

3.1. Premier cycle

Sans objet

3.2. Cycles supérieurs

Le programme de deuxième cycle en histoire comprend la scolarité et la réalisation d'une thèse de maîtrise soutenue devant jury. La scolarité est constituée de deux séminaires offerts par des historiennes et des historiens et un travail d'études dirigées que prend en charge la directrice ou le directeur de recherche de l'étudiante ou de l'étudiant. La charge de cours est distribuée sur une année universitaire et couvre les méthodologies historiques (HIST6002) et la conceptualisation du passé (HIST6020). La charge de cours et les études dirigées donnent un total de 12 crédits. La thèse de maîtrise, déposée au terme de la deuxième année d'inscription au programme, est soutenue publiquement par l'étudiante ou l'étudiant devant un jury, selon les dispositions du règlement universitaire des études supérieures sur la composition du jury de thèse (règlement 31.5).

Dans notre programme, la thèse est un document relativement conséquent, long d'environ 125 pages. Parfois, les thèses sont plus longues, et certains évaluateurs et évaluatrices externes ont commenté que les travaux sont un peu trop longs. L'étudiante ou l'étudiant définit son sujet avec sa directrice ou son directeur, souvent même avant la rentrée de la première année ou du moins dès le début de l'année. Pendant la première année donc, en plus de suivre ses cours, l'étudiante ou l'étudiant explore l'historiographie et commence à travailler dans les sources. Le cours de lectures dirigées joue en fait une double fonction, dans la mesure où les discussions et travaux historiographiques sont choisis en lien avec le sujet de la thèse (même s'ils sont de nature plus générale). Notre programme offre donc un encadrement serré aux étudiantes et aux étudiants, et un contact très fréquent entre directrice ou directeur et étudiante ou étudiant. D'après nous, les étudiantes et les étudiants sont bien préparés à faire des études doctorales, s'ils le souhaitent.

Cela dit, le nombre de nouvelles inscriptions dépasse rarement cinq étudiantes ou étudiants chaque année. Il est toutefois important d'identifier des stratégies de recrutement qui contribueraient à augmenter la visibilité de notre programme de deuxième cycle. Dans le cas des partenariats formels, nous entretenons de bonnes relations avec nos collègues de l'Université de Poitiers ainsi que d'autres universités françaises, mais le nombre d'étudiantes et d'étudiants français dans notre programme reste limité. Souvent, la mobilité étudiante est liée aux projets de recherche en collaboration avec nos collègues français. Il faut encourager d'autres initiatives dans ce sens ainsi que des bourses et d'autres sources de financement à l'appui des étudiantes et des étudiants. Le Bureau des relations internationales et la Faculté des études supérieures et de la recherche de l'Université de Moncton seront des partenaires importants dans ce sens.

4. Modifications au programme depuis la dernière évaluation

- Voir le rapport d'évaluation de Madame Claire Dolan (août 2008) en annexe

RECOMMANDATIONS ADOPTÉES	ACTIONS COMPLÉTÉES	ACTIONS PRÉVUES	ÉCHÉANCIER
<p>Recommandation 1 Que le programme de Maîtrise en histoire dans sa structure actuelle soit maintenu en donnant la priorité à la relance de l'histoire de l'Acadie.</p>	<p>Le programme de maîtrise continue de fournir aux étudiantes et aux étudiants une formation de qualité dans les champs d'expertise des professeures et professeurs. Parmi les champs d'expertise, on compte l'histoire acadienne. A l'heure actuelle, au campus de Moncton, une historienne travaille dans le domaine de l'Acadie contemporaine et un historien travaille dans le domaine de l'Acadie coloniale. Une proportion importante des nouvelles inscriptions au programme de maîtrise sont en histoire acadienne. Il s'agit alors d'un point fort de notre programme. Pourtant, on peut faire mieux en ouvrant le programme aux historiennes et aux historiens des campus de Shippagan et d'Edmundston dans un exercice de partenariat à part entière dans la livraison du programme. Depuis des décennies déjà, les historiennes et les historiens des trois campus de l'Université de Moncton cherchent à établir un partenariat efficace et effectif en ce qui concerne le 2^e cycle en histoire. Les exemples sont nombreux : un ou une historienne siège au Comité d'études supérieures; les historiennes et les historiens de Shippagan et d'Edmundston travaillent conjointement avec leurs collègues à Moncton à l'exercice d'évaluation et à celle de révision du programme du 2^e cycle; les historiennes et les historiens des campus d'Edmundston et de Shippagan ont contribué à l'exercice de soutenance public à titre d'évaluateurs; dans un cas relativement récent, une historienne a codirigé une thèse de maîtrise avec une collègue du campus de Moncton.</p> <p>Depuis 2009, plusieurs collaborations se sont réalisées entre le secteur histoire et les instances universitaires qui s'occupent de la promotion et du développement des études acadiennes. Notamment, l'Institut d'études acadiennes est devenu un partenaire important : par le biais de son mandat de promouvoir les études acadiennes à l'interne et à l'international, par son leadership sur le plan de la coordination de la recherche et sa diffusion, par son appui financier à certains exercices publics (des conférences, notamment) et par l'embauche d'étudiantes et</p>	<p>Malheureusement, nous sommes bloqués pour l'instant en ce qui concerne le progrès dans la création d'un partenariat permettant la participation directe de nos collègues des campus d'Edmundston et de Shippagan. Les obstacles concernent la structure administrative de l'Université de Moncton.</p>	
<p>Recommandation 2 Que le Département d'histoire et de géographie collabore étroitement avec les différentes instances à l'Université de Moncton qui veillent à la promotion et au développement des études acadiennes.</p>			

RECOMMANDATIONS ADOPTÉES	ACTIONS COMPLÉTÉES	ACTIONS PRÉVUES	ÉCHÉANCIER
<p>Recommandation 3 Que le Département d'histoire et de géographie se penche sur le fonctionnement et l'enrichissement du programme de maîtrise tel que le suggère l'évaluatrice, soit :</p> <p>▲ de réfléchir sur la pertinence de maintenir la soutenance publique de la thèse et, le cas échéant, y définir et justifier les objectifs</p>	<p>d'étudiants du 2^e cycle à titre d'assistants à la recherche. Par ailleurs, la Chaire de recherche du Canada sur les minorités francophones canadiennes et le pouvoir contribue également par son soutien financier (conférences) et par l'échange d'expertises des chercheurs et chercheurs en études acadiennes : prenons l'exemple des invitations lancées aux chercheurs et chercheurs en histoire acadienne de contribuer au cours ACAD1000. Le Musée acadien de l'Université de Moncton ainsi que le Centre d'études acadiennes sont deux instances qui ont des rapports étroits avec le secteur histoire, soit par l'embauche d'étudiantes et d'étudiants de 2^e cycle à temps partiel, soit par le biais de l'enseignement de cours au premier cycle, soit encore par l'offre de ses locaux pour les activités académiques. Ces appuis contribuent à la visibilité et au rayonnement des programmes d'histoire de l'Université de Moncton, dont le programme de maîtrise.</p> <p>Par ailleurs, le secteur histoire bénéficie beaucoup d'un partenariat avec la Société historique acadienne. Le Conseil d'administration de la Société historique acadienne réserve une place annuellement à un membre du corps professoral en histoire. Par ailleurs, la Société historique acadienne offre annuellement une bourse de 2^e cycle réservée à une étudiante ou à un étudiant en histoire. Les Cahiers de la Société historique acadienne sont ouverts à la publication des résultats de travaux de recherche originaux des étudiantes et des étudiants du 2^e cycle en histoire, un élément important dans la construction des profils des étudiantes et des étudiants en formation.</p>		
	<p>Les historiennes et les historiens se sont penchés sur le mérite de la soutenance publique de la thèse. Les représentants étudiants du 2^e cycle ont signalé qu'ils tiennent à cet exercice. Ils y voient l'occasion de témoigner publiquement, devant les professeures et professeurs, la communauté étudiante et la communauté universitaire, les résultats de leurs travaux. Ils soutiennent aussi à l'exercice de défendre leur démarche et leur interprétation. Ils sont donc conscients du fait que la soutenance orale constitue un</p>		

RECOMMANDATIONS ADOPTÉES	ACTIONS COMPLÉTÉES	ACTIONS PRÉVUES	ÉCHÉANCIER
	<p>exercice d'évaluation qu'ils doivent réussir pour mériter le diplôme de 2^e cycle en histoire.</p> <p>Les historiennes et historiens ne sont pas unanimes sur la proposition d'abandonner l'exercice de soutenance publique. Pour ceux et celles qui veulent maintenir l'exercice, au-delà des raisons évoquées par les représentants étudiants avec qui ils sont d'accord, les professeurs et professeurs voient la soutenance publique comme un exercice formateur. Ils et elles constatent aussi son importance pour le secteur histoire du Département, car la soutenance de thèse constitue un événement public qui lui assure une grande visibilité sur le plan universitaire, car elle témoigne du travail intellectuel qui se réalise au secteur. La soutenance publique constitue aussi un exercice qui garantit que les corrections jugées nécessaires seront effectuées à la thèse avant le dépôt final; la soutenance publique exige, de la part de chacun des évaluateurs, une discussion en commun à la suite de la soutenance publique qui a comme objectif de décider du succès (ou non) de l'exercice et de déterminer les corrections à réaliser avant le dépôt final.</p> <p>Pendant nos discussions, on a abordé la possibilité de transformer la soutenance publique à une activité de présentation publique. La majorité des collègues sont contre cette idée, mais on a constaté que nous sommes un des seuls programmes avec une soutenance publique. On a également abordé l'idée de développer un deuxième parcours pour la maîtrise, donc une option mémoire/stage au lieu de la thèse. On est conscient qu'une telle initiative exige beaucoup de travail de réflexion et l'identification de partenaires, par exemple dans le secteur patrimonial.</p>		
<p>▲ d'inclure dans les stratégies de recrutement : a) le mémoire de fin de baccalauréat en faisant le lien entre les objectifs de cet exercice et les possibilités à la maîtrise et b) la qualité du corps professoral ainsi que son expertise dans les domaines de pointe offerts à la maîtrise;</p>	<p>Quant aux stratégies de recrutement, les idées proposées sont excellentes. Le gabarit pour les sites personnels des professeurs et professeurs manque de flexibilité. L'Université de Moncton est présentement à l'étape de travailler à améliorer le site institutionnel. Par ailleurs, il faut reconnaître que l'Université de Moncton n'offre pas le meilleur soutien aux départements.</p>	<p>Mettre à jour le site Web du secteur en y ajoutant la liste des mémoires de baccalauréat et en signalant les liens entre les sujets entrepris dans le cadre des mémoires et les expertises des professeurs et professeurs d'histoire.</p>	
<p>▲ d'évaluer le programme de partenariat avec l'Université de Poitiers afin de voir s'il faut le maintenir, l'enrichir ou encore, s'il y a lieu, de développer de nouveaux partenariats avec d'autres universités;</p>	<p>Le partenariat entre les historiennes et les historiens de l'Université de Moncton et l'Université de Poitiers est toujours actif. Laura Huet, étudiante française au 2^e cycle en histoire était venue de Poitiers en 2013-2014 pour effectuer son mémoire de Master 2. Elle a travaillé sous la direction du professeur Gregory Kennedy sur un sujet traitant de l'histoire coloniale</p>	<p>L'Institut d'études acadiennes de l'Université de Moncton collabore avec l'Institut d'études acadiennes et québécoises de l'Université de Poitiers sur différents projets de recherche, mais, pour l'instant, ces projets n'impliquent pas directement la mobilité étudiante. Au printemps 2019, la Faculté des arts et des sciences sociales a accueilli le professeur Jérôme Grevy de</p>	

RECOMMANDATIONS ADOPTÉES	ACTIONS COMPLÉTÉES	ACTIONS PRÉVUES	ÉCHÉANCIER
<p>▲ d'intégrer davantage les étudiantes et les étudiants de la maîtrise dans les projets de recherche des professeurs et des professeurs.</p>	<p>acadienne. Par ailleurs, le professeur Kennedy, directeur scientifique de l'Institut d'études acadiennes, a travaillé à multiplier les partenariats avec les universités de Poitiers et l'Université de Caen Normandie. Ces actions ont eu des retombées positives sur les études supérieures en histoire. Il semble que le défi principal pour les étudiantes et les étudiants qui souhaitent bénéficier de l'expérience de la mobilité internationale serait le financement de leur séjour.</p>	<p>l'Université de Poitiers. Dans le cadre de sa visite, les chercheurs ont traité des stratégies pour redynamiser le partenariat entre nos institutions.</p> <p>Le professeur Kennedy travaille aussi à redynamiser la convention existante avec l'Université de Caen Normandie en collaboration avec la professeure Éva Guillorel, maître de conférences en histoire moderne. En date de 2019, un étudiant, Baptiste Drouet, a effectué un séjour d'un an pour réaliser son mémoire de Master 2 en histoire coloniale acadienne (2018-2019). Un deuxième étudiant pourrait se présenter en 2020-2021, mais ceci reste à confirmer. Un étudiant du premier cycle en histoire du campus de Moncton, Samuel MacDonald, fera un séjour d'un semestre à Caen à l'automne 2019.</p>	
	<p>La proposition d'inclure davantage d'étudiantes et d'étudiants de la maîtrise dans les projets de recherche des professeurs et des professeurs est excellente. Les historiennes et les historiens travaillent toujours à réaliser l'intégration la plus complète possible. Les étudiantes et les étudiants sous la direction de Madame Chabot réalisent des thèses en lien direct avec son expertise de recherche, soit en histoire culturelle et sociale de la Première Guerre mondiale et du génocide des Arméniens (5 sur 6 étudiants). Madame Chabot favorise l'intégration des étudiantes et des étudiants à ses projets de recherche subventionnés (FESR et CRSH) en les engageant comme assistantes et assistants de recherche. Madame Chabot valorise la diffusion des résultats de la recherche chez les étudiantes et les étudiants par la copublication d'articles scientifiques (7 publications). Pour sa part, le professeur Kennedy, directeur scientifique de l'Institut d'études acadiennes, réussit à intégrer une part significative des étudiantes et des étudiants de maîtrise sous sa direction à ses projets de recherche. Ainsi, Mélanie Desjardins a pu bénéficier d'une subvention Connexion du CRSH en partenariat avec le Musée acadien de l'Université de Moncton et le réseau des musées de la Nouvelle-Écosse. Madame Desjardins a pu participer à plusieurs colloques et journées d'études communautaires. Elle a aussi présenté ses recherches à Bathurst au Nouveau-Brunswick et à Chéticamp, Pubnico et Windsor en Nouvelle-Écosse. Dans le cadre de ce projet, elle a aussi cocréé une exposition muséale portant sur le 165^e bataillon (acadien). D'autre côté, la participation du professeur Kennedy à une équipe de chercheurs financés par une subvention Développement de partenariat du CRSH lui</p>		

RECOMMANDATIONS ADOPTÉES	ACTIONS COMPLÉTÉES	ACTIONS PRÉVUES	ÉCHÉANCIER
<p>Recommandation 4 Que la doyenne de la Faculté des arts et des sciences sociales, en collaboration avec la doyenne de la Faculté des études supérieures et de la recherche, les doyens des études des campus d'Edmundston et de Shippagan et le Département d'histoire et de géographie, voit à développer une politique visant à établir les mécanismes de participation du corps professoral des campus d'Edmundston et de Shippagan aux activités d'enseignement et de direction de thèse au programme de maîtrise de manière à permettre une gestion plus automatique de cette participation et que cette politique soit déposée au bureau du vice-recteur à l'enseignement et à la recherche au plus tard le 1^{er} septembre 2010.</p>	<p>a permis d'inclure une étudiante du 2^e cycle en histoire, Amélie Montour, à ce projet. Enfin, l'étudiant Baptiste Drouet, inscrit en Master 2 (2018-2019), a profité de son séjour à Moncton pour travailler à titre d'auxiliaire à la recherche pour un projet sous la direction des professeurs Gregory Kennedy (campus de Moncton) et Nicolas Landry (campus de Shippagan).</p> <p>Certains champs de recherche se portent moins bien à l'intégration des étudiantes et des étudiants dans les projets de recherche des professeurs et des professeurs du département. Le professeur Jean-Luc Bonnaud, spécialiste de l'histoire médiévale, travaille en étroite collaboration avec un nombre de collègues d'universités canadiennes et européennes.</p> <p>L'intégration des étudiantes et des étudiants du 2^e cycle en histoire de Moncton est rarement possible dans ce domaine, vu l'exigence de la maîtrise du latin pour travailler les sources. Le professeur Bonnaud embauche régulièrement des étudiantes et des étudiants de la maîtrise en histoire à Moncton pour réaliser des travaux connexes à ses recherches, telles les recherches bibliographiques, la rentrée d'information dans les bases de données, la numérisation de sources ou encore, la constitution d'index topographique ou onomastique.</p> <p>Les historiennes et les historiens du Département d'histoire et de géographie ne sont pas au courant des actions concrètes qui ont eu lieu à la suite de cette recommandation.</p>		
		<p>Les historiennes et les historiens du Département d'histoire et de géographie ne sont pas en position de rectifier les difficultés que ressentent les responsables des programmes des trois campus de l'Université de Moncton. Les blocages semblent liés aux charges académiques, à la rémunération pour l'exercice de codirection et même à la reconnaissance de la contribution scientifique à la formation des chercheurs qui, semble-t-il, dans plusieurs cas, doivent s'identifier comme un service à la collectivité.</p> <p>Non pas pour la première fois, nous soulignons que ces difficultés nous empêchent de concevoir et de mettre en place un partenariat ouvert et bénéfique aux professeurs et professeurs en histoire des trois campus et aux étudiantes et aux étudiants du 2^e cycle en histoire.</p>	

RECOMMANDATIONS ADOPTÉES	ACTIONS COMPLÉTÉES	ACTIONS PRÉVUES	ÉCHÉANCIER
<p>Recommandation 5 Que, dans le but de poursuivre le développement de l'axe prioritaire des études acadiennes, la doyenne de la Faculté des arts et des sciences sociales, en collaboration avec le Département d'histoire et de géographie, veille à établir les mécanismes de collaboration efficaces entre toutes les intervenantes et tous les intervenants impliqués dans ce champ d'intérêt.</p>	<p>Les historiennes et les historiens du Département d'histoire et de géographie ne sont pas au courant des actions concrètes qui ont eu lieu à la suite de cette recommandation.</p>		
<p>Recommandation 6 Que les démarches entreprises en vue d'améliorer les collections dans le domaine de l'histoire à la Bibliothèque Champlain se poursuivent de façon permanente.</p>	<p>Depuis les six dernières années, le budget d'acquisition de livres a été amputé de façon continue, passant de 3 320 \$ à 2 635 \$, une perte sèche de 685 \$. Les historiennes et historiens dépensent chaque année l'entièreté de ce budget.</p>	<p>Les historiennes et les historiens ont fait des démarches en vue d'améliorer les collections à la bibliothèque. Madame Chabot, représentante au comité de la bibliothèque, a communiqué avec Pierre Goguen, responsable des collections en histoire, et Nathalie Richard pour les revues numériques.</p>	
<p>Recommandation 7 Que la direction du Campus de Moncton évalue les locaux dédiés à la Maîtrise en histoire et effectue les changements nécessaires à ces derniers, s'il y a lieu.</p>	<p>Une salle dédiée à Raoul Dionne, ancien professeur du Département d'histoire et de géographie, a été réservée prioritairement aux activités du Département. La salle 143 Arts a été dotée d'un ordinateur et d'un écran géant et l'accès à l'Internet a été mis en place. Ce local sert aux cours avancés d'histoire, ainsi qu'aux réunions du Département.</p>		

4.1. Autres modifications apportées au programme depuis la dernière évaluation

Sans objet

5. Résultats escomptés pour les étudiantes et les étudiants

5.1. Premier cycle

Sans objet

5.2. Cycles supérieurs

Notons que plusieurs éléments de réponse à cette question se trouvent également dans le préambule.

À la fin de leur parcours, les étudiantes et les étudiants ont une bonne maîtrise des méthodes historiques, de l'historiographie ainsi qu'une connaissance poussée de l'histoire de la période et de la région de leur spécialisation. La recherche entreprise pour préparer la thèse permet aux étudiantes et aux étudiants de montrer qu'ils sont en mesure de poser, à la lumière de l'historiographie existante, une question concrète concernant le passé, d'élaborer une stratégie de recherche pour y répondre, et d'organiser l'information d'une façon les permettant de démontrer l'argumentaire de la thèse. Les étudiantes et les étudiants, à la fin de leur maîtrise, ont donc bien démontré leurs compétences de chercheuses et de chercheurs.

En tant que maîtrise orientée vers la recherche, notre programme prépare donc bien les étudiantes et les étudiants à continuer leurs études au niveau du doctorat. Plusieurs de nos étudiantes et de nos étudiants ont effectivement poursuivi leurs études doctorales durant les 10 dernières années dans des universités québécoises, ontariennes et néo-brunswickoises. Cela dit, la majorité de nos étudiantes et de nos étudiants à la maîtrise n'entreprennent pas nécessairement des études doctorales, mais ont su profiter de leurs compétences de recherche, de rédaction et d'habiletés en matière de communication dans les domaines de l'éducation secondaire, de l'archivistique, des musées et de la vulgarisation de la recherche.

Nous tenons aussi à signaler que nos étudiantes et nos étudiants ont souvent profité de plusieurs types de possibilités qui contribuent de façon significative à leur formation comme chercheuses et chercheurs. Plusieurs ont pu, par exemple, faire un séjour de recherche à l'étranger (notamment dans les domaines d'histoire non

canadienne), profitant de fonds de bourses relativement importantes du CRSH ou MITACS. Ils ont presque toutes et tous pu travailler comme assistante ou assistant de recherche pour une professeure ou un professeur du département, ce qui les expose à différents types et sujets de recherche et contribue de façon significative à leur formation pratique de chercheuses ou chercheurs.

6. Ressources humaines

6.1. Le corps professoral

- Voir les CV des professeures et des professeurs en annexe

Le corps professoral de notre discipline est formé de neuf historiennes et historiens répartis sur les trois campus de l'Université de Moncton de la façon suivante : six au campus de Moncton, deux au campus d'Edmundston et un au campus de Shippagan. Les champs de spécialisation des historiennes et des historiens se résument ainsi : au campus de Shippagan, l'historien en poste, Nicolas Landry, couvre le Canada, l'Acadie et l'histoire sociale du XVII^e au XIX^e siècle; au campus d'Edmundston, Nicole Lang et Normand Renaud-Joly couvrent le Canada, l'Acadie, la France et l'histoire sociale des XIX^e et XX^e siècles; au campus de Moncton, Jean-Luc Bonnaud, Joceline Chabot, Jeremy Hayhoe, Phyllis LeBlanc, Nelson Ouellet et Gregory Kennedy couvrent le Canada, l'Acadie, les États-Unis, l'Europe et l'histoire sociale, politique et culturelle du XIII^e au XX^e siècle. Notons toutefois que le poste de Normand Renaud-Joly, au campus d'Edmundston, est un poste annuel temporaire. Il n'est donc pas certain qu'il puisse diriger des thèses.

Les historiens des campus du Nord n'offrent pas de cours au deuxième cycle et ne dirigent pas les étudiantes et les étudiants inscrits à notre programme; ces responsabilités relèvent des historiennes et des historiens du campus de Moncton. Par le passé, des engagements ont permis la réalisation de thèses de maîtrise en codirection, mais cette pratique a presque disparu notamment parce que la reconnaissance d'encadrement pour les collègues du Nord ne prend pas la forme de crédits ou de montants forfaitaires. Seule une thèse depuis 2009 a été réalisée en codirection avec une collègue du Nord. Nos collègues de Shippagan et Edmundston acceptent toutefois volontiers de faire partie des jurys de thèse dans les cas pertinents. Pour l'instant, leur rôle principal se limite à la participation d'un représentant aux travaux du Comité des études supérieures (CES) pour le traitement des demandes d'admission et l'examen des rapports d'avancement ainsi qu'à la participation à des jurys de thèse. Les étudiantes et les étudiants, ainsi que les historiennes et historiens du campus de Moncton, considèrent comme problématique cette marginalisation, car elle empêche de tirer avantage des forces vives en histoire acadienne établies à Edmundston et Shippagan. Comme elles sont

moins nombreuses à Moncton que par le passé, il est facile de comprendre pourquoi les obstacles à la collaboration élargie de nos collègues du Nord nuisent au rayonnement de l'institution, du programme et des chercheuses et chercheurs.

Étant donné la population étudiante, le nombre d'historiennes et d'historiens au campus de Moncton nous paraît être le minimum acceptable. Cependant, pour notre médiéviste, à qui l'on impose des cours et l'encadrement des étudiants en histoire ancienne, le problème d'insuffisance des ressources humaines est un lourd fardeau. Les cours d'introduction de premier cycle en histoire ancienne qu'il doit offrir réduisent les occasions d'encourager, lors de séminaires de premier cycle, la recherche fondamentale dans son domaine de spécialisation. La composition idéale du corps professoral inclurait donc la présence d'une ou d'un antiquiste. Nous serions alors en mesure de couvrir toutes les périodes historiques, même si nous demeurions trop centrés sur l'histoire occidentale.

Les historiennes et les historiens de l'Université de Moncton sont dynamiques en recherche et largement engagés dans la direction de thèses de maîtrise. Les articles, les communications, les monographies et la diffusion des résultats de leurs recherches auprès du public sont nombreux et de qualité. Le dynamisme en recherche des historiennes et des historiens se répercute aussi sur les étudiantes et les étudiants qui travaillent sous leur direction, comme chercheurs ou étudiants. La qualité des thèses de maîtrise produites en histoire est reconnue par nos pairs et collègues d'ici et d'ailleurs. Les histoires à succès d'étudiantes et d'étudiants qui poursuivent leurs études doctorales, qui reçoivent des subventions de recherche durant leurs études de deuxième cycle ou qui entrent sur le marché du travail par la grande porte ne sont pas chez nous des exceptions, mais elles font partie d'une tradition et sont le fruit de notre souci de rigueur.

Malgré le fardeau de la charge d'enseignement et administrative, les historiennes et les historiens sont très actifs en recherche, comme en font foi les publications nombreuses et régulières, les subventions accordées par le CRSH ou d'autres organismes subventionnaires canadiens et étrangers, l'aide financière octroyée par la FESR et les crédits annuels de dégrèvement que consent l'Université de Moncton. Ces œuvres et ces appuis financiers et institutionnels confirment que nos énergies intellectuelles sont originales et productives. Les recherches couvrent les problématiques du genre en Acadie, l'histoire du travail au Nouveau-Brunswick au XX^e siècle, les techniques agricoles dans la France du XVIII^e siècle, l'expérience des fonctionnaires à la fin du Moyen Âge, la situation des populations de la colonie française de Plaisance et de Miscou au XVIII^e siècle, les affranchis et le mouvement des droits civiques aux États-Unis, la Première Guerre mondiale et le génocide des Arméniens, les sociétés rurales coloniales, la participation des Acadiens à la guerre ainsi que les enjeux environnementaux.

Le renouvellement des sujets et des problématiques fournit un autre indice du dynamisme des historiennes et historiens en recherche, développement et création. La participation importante à des groupes de recherche sur l'adaptation aux changements environnementaux, le travail au Nouveau-Brunswick, la santé au Canada et en Europe, l'expérience sociale et économique des Acadiens ainsi que l'histoire politique au Moyen Âge promet pour sa part d'apporter des connaissances nouvelles dans des champs importants de la connaissance historique et d'assurer le rayonnement continu de notre unité par le travail de ses membres. Les dossiers de recherche annexés à notre rapport fournissent plus de détails sur les réalisations et les projets individuels. Nous vous invitons à les consulter.

La recherche en histoire, importante, financée et originale, est aussi tournée vers la communauté et les intérêts locaux. En effet, les historiennes et les historiens n'hésitent pas à sortir de la communauté universitaire pour encourager le dialogue fécond avec les citoyens passionnés par l'histoire ou rendus curieux pour jeter une lumière sur le présent. De façon plus officielle, notre engagement communautaire — à travers les travaux de commissions patrimoniales, les médias, les sociétés historiques, les organisations syndicales et professionnelles ainsi que les projets Internet et multimédia — rend évidentes l'étendue et la portée de nos recherches. Ces « services à la collectivité », introduits dans nos programmes de formation de premier cycle, valoriseraient davantage la pratique du métier d'historienne et d'historien auprès des étudiantes et des étudiants.

Les projets de recherche des titulaires des cours de deuxième cycle occupent une place marginale dans les activités pédagogiques proposées aux étudiantes et aux étudiants. Tout comme les projets de recherche des étudiantes et des étudiants ne doivent pas occuper une place centrale dans les cours, ceux des historiennes et des historiens sont des compléments à la formation conceptuelle et méthodologique. L'équilibre entre les besoins des étudiantes et des étudiants, les objectifs de la formation et les projets de recherche des historiennes et des historiens est quand même à souhaiter, et une possibilité plus qu'un défi. Le souci des étudiantes et des étudiants pour leur projet est toutefois en bonne partie satisfait par les études dirigées (HIST6030) que coordonne le directeur ou la directrice de recherche.

6.2. Les autres ressources humaines

Selon l'intérêt de l'étudiante ou de l'étudiant, il y a possibilité de faire des thèses avec codirection à l'extérieur de notre unité académique. Actuellement, un étudiant est codirigé par un historien et un philosophe (sur l'histoire de l'Antiquité) et un autre est codirigé par une historienne et un spécialiste de la littérature allemande. Plusieurs étudiantes et étudiants ont également suivi des formations au Département d'études françaises sur l'utilisation d'outils informatiques d'analyse du discours. Il y a donc plusieurs personnes dans d'autres unités académiques qui ont

des expertises historiques qui peuvent et qui pourront intervenir dans notre programme de maîtrise autour de la codirection et de la formation technique.

7. Population étudiante

- Voir les tableaux « Inscriptions », « Rétention étudiante » et « Réussite étudiante » en annexe.

Depuis 2008, vingt étudiantes et étudiants ont commencé à la maîtrise dans notre programme (ce chiffre n'inclut pas deux étudiant(e)s qui ont fait une année d'études dans le cadre d'un programme d'échange en France et qui n'étaient donc pas inscrits dans notre programme, même s'ils suivaient nos cours). De ces vingt étudiantes et étudiants, cinq sont encore en cours.

Il y a donc quinze étudiantes et étudiants pour lesquels nous pouvons calculer les taux d'abandon et la durée d'études. Deux de ces quinze n'ont jamais terminé : une étudiante qui a abandonné les études pendant son troisième semestre et un étudiant qui n'avait pas la moyenne de maintien à la fin de son premier semestre. En dix ans donc, 87 % des étudiantes et des étudiants qui ont commencé à la maîtrise en histoire l'ont terminé, ce qui nous semble tout à fait raisonnable.

Si le taux de réussite ne nous semble pas poser de grave problème, il est vrai que beaucoup d'étudiantes et d'étudiants prennent trop de temps à terminer la rédaction de la thèse. Des treize qui ont commencé et terminé dans notre programme depuis la dernière évaluation, la durée moyenne a été de six semestres (ou de trois ans). Si cinq étudiantes et étudiants ont pris les quatre semestres réglementaires (donc soutenance avant la fin de l'été pour quelqu'un qui a commencé en septembre), deux ont pris dix semestres, un a pris huit semestres et cinq ont pris six semestres. Nous sommes conscients du fait qu'une période de trois ans est trop longue pour compléter une maîtrise. Évidemment, dans les cas individuels, de bonnes raisons ont souvent été données, comme l'état de santé de l'étudiante ou de l'étudiant, ou le besoin de travailler, mais nous nous posons quand même des questions sur les solutions à envisager pour réduire la durée moyenne des études au deuxième cycle.

8. Enseignement universitaire

- Voir les plans de cours en annexe

8.1. Approches pédagogiques privilégiées

L'enseignement dans les deux cours obligatoires (HIST6002 et HIST6020) se fait généralement sous forme de séminaires, sauf les rares années où il y a une seule étudiante ou un seul étudiant où l'enseignement se fait plutôt par tutorat. De façon générale, il y a des discussions en classe de lectures hebdomadaires obligatoires, et souvent les dernières semaines sont réservées pour des présentations étudiantes. Les professeures et les professeurs utilisent parfois aussi des ateliers axés sur un apprentissage plus technique (notamment sur l'utilisation des bases de données en histoire). Les travaux sont d'ordre épistémologique et historiographique. L'enseignement dans le cours des lectures dirigées se fait par tutorat dont les modalités peuvent varier selon la professeure ou le professeur. Mais, en général, l'étudiante ou l'étudiant fait des lectures et prépare plusieurs comptes-rendus de livre et un travail historiographique plus long. Des rencontres hebdomadaires avec la directrice ou le directeur permettent de revoir ensemble les comptes-rendus et de discuter de vive voix des arguments et contributions de chaque lecture.

8.2. Conditions d'apprentissage

- Voir le tableau « Distribution des cours selon le nombre d'étudiantes et d'étudiants » en annexe.

8.3. Mécanismes d'appui offerts aux étudiantes et aux étudiants (enseignement individualisé, appui à la réussite, centre d'aide, ateliers...)

L'Université de Moncton offre à tous les étudiantes et les étudiants, y compris ceux à la maîtrise, de nombreux services. Notamment, elles et ils ont accès aux services de nature pédagogique par l'entremise du Service d'appui à la réussite et de soutien à l'apprentissage (SARSA) et du Service d'accès et de soutien à l'apprentissage (SASA). La Bibliothèque Champlain propose les services d'un bibliothécaire, Monsieur Pierre Goguen, qui offre son aide pour la recherche documentaire à nos étudiantes et nos étudiants. Les étudiantes et les étudiants à la maîtrise en histoire bénéficient évidemment de tous les autres services offerts par l'Université, services qui favorisent leur mieux-être et, par conséquent, contribuent à leur réussite. On compte notamment la Librairie acadienne, le Service à la vie étudiante et socioculturelle, le Service de mobilité internationale, le Service de santé et de psychologie, le Service des bourses et de l'aide financière, le Service d'intervention en violence à caractère sexuel, le Service d'orientation et de recherche de travail, et les Services aux étudiantes et étudiants internationaux et à la mobilité étudiante.

9. Description des ressources matérielles disponibles au programme

9.1. Ressources matérielles

Locaux du département

Les étudiantes et les étudiants à la maîtrise en histoire et en études françaises partagent un local qui compte quatre espaces de travail. Au fil des ans, l'occupation de ces locaux a été variable. Actuellement, les quatre bureaux sont occupés et il n'y a donc plus d'espace disponible pour les étudiantes et les étudiants qui s'inscriront à la maîtrise l'automne prochain. Il n'y a pas de solution à court terme, puisque le pavillon des Arts manque d'espace disponible.

9.2. Autres ressources (bibliothèque, laboratoire)

- Voir le « Rapport d'évaluation des bases de données, périodiques et monographies des bibliothèques de Campus de Moncton : Maîtrise en histoire » en annexe

Bibliothèques

Au fil des ans, les collections documentaires de la Bibliothèque Champlain se sont enrichies grâce aux acquisitions de livres, format papier et numérique. D'ailleurs, la bibliothèque virtuelle a permis de diversifier les collections et offre aujourd'hui des centaines de titres en histoire. De plus, nos étudiantes et nos étudiants ont accès à plus d'une centaine de bases de données, ce qui se révèle très précieux pour leur recherche documentaire. Enfin, situé à la Bibliothèque Champlain, le Centre d'études acadiennes Anselme-Chiasson dispose d'une grande collection d'archives et de documents disponibles pour les étudiantes et les étudiants qui s'intéressent à l'histoire acadienne. Compte tenu de la taille de notre institution, les ressources de la bibliothèque sont précieuses, mais demeurent aussi limitées. Afin de combler les lacunes, la bibliothèque offre un service de prêt entre bibliothèques qui fonctionne très bien. Cela étant, il nous faut déplorer que, depuis six ans, le budget annuel d'acquisition attribué au secteur histoire de notre département n'ait cessé de diminuer, passant de 3 320 \$ à 2 635 \$. Il s'agit d'une perte significative qui nous paraît préoccupante.

Centres d'archives

Les centres d'archives qui supportent le travail de recherche des historiennes et des historiens à l'Université de Moncton reçoivent une note légèrement supérieure aux

bibliothèques. Le Centre d'études acadiennes Anselme-Chiasson (CEAAC) de Moncton, le Centre d'archives et de recherche Mgr Donat Robichaud de Shippagan et le Centre de documentation et d'études madawaskayennes du campus d'Edmundston (CDEM) servent bien les spécialistes de l'histoire acadienne et leurs clientèles privées et publiques. Des lacunes importantes ont quand même été observées au CEAAC, notamment à cause d'une transition du personnel et donc des délais dans le traitement et la numérisation des fonds d'archives importants. Les embauches récentes de jeunes archivistes laissent croire que les perspectives d'avenir du CEAAC sont plus prometteuses. En effet, une des embauches concerne un diplômé de notre programme de maîtrise. Le CDEM a également de sérieux défis à relever depuis quelques années. Pour ce qui est de tous les centres d'archives concernés, l'abolition de postes et les défis relatifs à la direction stratégique institutionnelle posent problème.

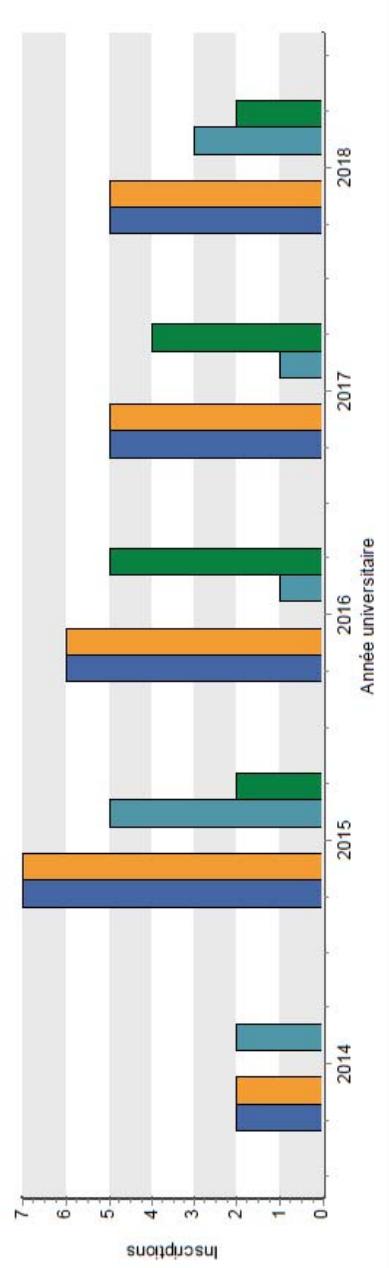
Les historiennes et les historiens touchant indirectement à l'histoire acadienne estiment eux aussi que le Centre d'études acadiennes de l'Université de Moncton n'est pas sans faille pour la recherche et la formation fondamentales. Les sources sur l'émigration des Acadiennes et des Acadiens et leur intégration aux États-Unis au début du XX^e siècle sont lacunaires; celles sur les descendants de la Déportation qui deviennent des esclavagistes en Louisiane au XIX^e siècle le sont tout autant. Si un dialogue plus étroit et formel entre les historiennes et les historiens et les responsables du CEAAC permettrait de répondre aux besoins et attentes des intervenants dans le respect des contraintes budgétaires, des engagements professionnels et de la mission de l'institution, il importe de réfléchir à la place de l'historienne et de l'historien dans le développement du CEAAC, plus particulièrement dans le contexte d'efforts menant le CEAAC au centre des activités de recherche tournée vers la diaspora acadienne et les nouvelles technologies. Disons simplement que la mission du CEAAC gagnerait à s'inscrire dans les laboratoires de recherche élargis que proposeraient les historiennes et les historiens non-canadianistes.

10. Développements envisagés

Nous estimons que le programme de maîtrise en histoire offert à l'Université de Moncton n'a pas besoin d'être transformé en profondeur. La scolarité répartie en deux séminaires distincts et un cours d'études dirigées sert bien les intérêts des étudiantes et des étudiants en leur offrant une formation solide en histoire. Malgré le fait que notre programme produit des résultats satisfaisants depuis son implantation, certains défis doivent être relevés. Trois retiennent plus particulièrement notre attention: l'ouverture de notre programme de maîtrise aux professeures et aux professeurs des campus du Nord, le recrutement étudiant et la durée des études.

D'abord, afin d'assurer la progression de l'histoire acadienne, il est nécessaire d'assurer un partenariat efficace entre les historiennes et les historiens des trois campus. Déjà, lors de la dernière évaluation de notre programme, nous souhaitons ouvrir à nos collègues des campus du Nord la livraison de notre programme. Des contraintes administratives demeurent et celles-ci limitent leur participation pleine et entière à la maîtrise en histoire. Nous réitérons donc le souhait que nos collègues des campus du Nord soient mieux intégrés dans notre programme. Ensuite, il faut souligner que le recrutement des étudiantes et des étudiants constitue un défi important pour notre programme. Il nous faut donc réfléchir à une stratégie efficace afin de maintenir et, si possible, d'augmenter le nombre des inscriptions à la maîtrise en histoire. Finalement, comme on peut le constater à la lecture du rapport d'autoévaluation, la durée moyenne des études à la maîtrise s'avère souvent trop longue. Bien qu'un ensemble de facteurs puisse expliquer cet état de fait, il nous faut, dans la mesure du possible, réfléchir à la mise en place de mesures favorables à une diplomation qui s'effectue dans les délais de deux ans.

Inscriptions M. ès arts (histoire)

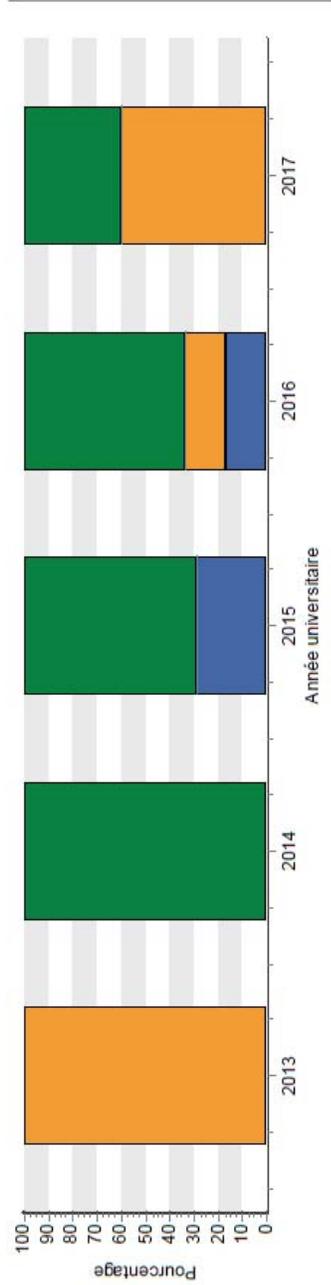


Inscriptions	2014	2015	2016	2017	2018
Totales	2	7	6	5	5
Temps complet	2	7	6	5	5
Temps partiel	0	0	0	0	0
Nouvelles	2	5	1	1	3
Continues	0	2	5	4	2

Les données sont en date du: 2019-02-26

Inscriptions totales: Nombre d'étudiantes et d'étudiants inscrits (temps complet et temps partiel) à l'automne de l'année universitaire.
Inscriptions TC: Nombre d'étudiantes et d'étudiants inscrits à temps complet à l'automne de l'année universitaire.
Inscriptions TP: Nombre d'étudiantes et d'étudiants inscrits à temps partiel à l'automne de l'année universitaire.
Nouvelles inscriptions: Nombre d'étudiantes et d'étudiants inscrits pour la première fois au programme (temps complet et temps partiel).
Inscriptions continues: Nombre d'étudiantes et d'étudiants inscrits au programme, qui ont déjà suivi des cours au programme à une session précédente (TC et TP).

Rétention M. ès arts (histoire)



Inscriptions	2013	2014	2015	2016	2017
Abandon	0	0	28.57	16.67	0
Diplomatation	100	0	0	16.67	60
Transfert interne	0	0	0	0	0
Transfert	0	0	0	0	0
Rétention	0	100	71.43	66.67	40

Les données sont en date du: 2019-02-26

Abandon: Nombre d'étudiantes et d'étudiants inscrits à l'automne de l'année universitaire (TC et TP) qui ne suivent pas de cours à l'automne de la session autonome suivante.

Diplomatation: Nombre d'étudiantes et d'étudiants inscrits à l'automne de l'année universitaire (TC et TP) qui ont obtenu un diplôme.

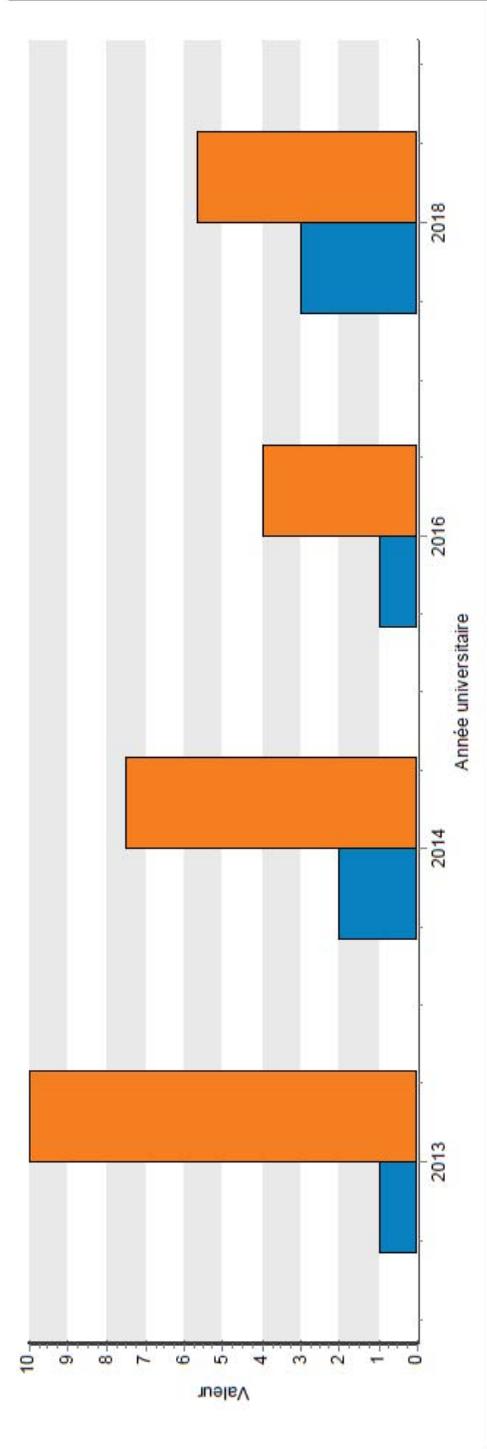
Transfert: Nombre d'étudiantes et d'étudiants inscrits à l'automne de l'année universitaire (TC et TP) qui sont inscrits à un autre programme à la session autonome suivante.

Rétention: Nombre d'étudiantes et d'étudiants inscrits à l'automne de l'année universitaire (TC et TP) encore inscrit au même programme à la session d'automne suivante.

Taux d'abandon : (Abandon/Total d'inscription)*100
 Taux de diplomation : (Diplomatation/Total d'inscription)*100
 Taux de transfert : (Transfert/Total d'inscription)*100
 Taux de rétention : (Rétention/Total d'inscription)*100

Réussite Étudiante

M. ès arts (histoire)



	2013	2014	2015	2016	2017
Diplômé(e)s	1	2	0	1	0
Durée moyenne des études	10	7.5	0	4	0

Note: Les données sont en date du: 2019-02-26

Diplômé(e)s: Nombre d'étudiantes et d'étudiants qui ont obtenu un diplôme pendant l'année universitaire.

Durée moyenne des études: Nombre de sessions régulières inscrites au programme depuis la première inscription au programme

Pour les transferts de programme:

- Pour les cours qui ont été suivis en dehors du programme d'étude, faire la division par 15 crédits (charge normale).
- Tout ce qui reste au-delà du dernier multiple de 15, trancher à partir du 8e crédit, c'est-à-dire qu'il y a une session de plus à partir de 8 crédits, soit la moitié d'une charge normale ($15/2 = 7.5$) arrondie à 8.

RAPPORT D'ÉVALUATION

Titre du ou des programmes **Maîtrise ès Arts (Histoire)**

Équipe d'évaluation **Sylvie Perrier et Léon Robichaud**

Date : **10 décembre 2019**



1. Introduction

Le processus d'évaluation du programme de maîtrise ès arts en Histoire a débuté durant l'année universitaire 2018-2019. Les évaluateurs externes, les professeurs Sylvie Perrier (Université d'Ottawa) et Léon Robichaud (Université de Sherbrooke), ont été mandatés au printemps 2019 par le vice-rectorat adjoint à l'enseignement et aux affaires professorales pour procéder à l'évaluation formelle du programme à l'automne 2019. Les évaluateurs ont reçu en septembre 2019 le matériel d'évaluation comprenant la *Politique d'évaluation des programmes*, le mandat des évaluateurs, le gabarit d'évaluation et le rapport d'auto-évaluation du programme de maîtrise en Histoire daté de juillet 2019. Ce document en format PDF comprenait également le rapport de la bibliothèque quant aux ressources liées au programme en question. Des informations complémentaires ont été trouvées dans le site web de l'Université de Moncton.

La visite des évaluateurs au campus de Moncton a eu lieu les 18 et 19 novembre 2019, selon un horaire pré-établi (annexé au présent rapport). La rencontre initiale avec la vice-rectrice adjointe à l'enseignement et aux affaires professorales Elizabeth Dawes, le doyen de la Faculté des arts et sciences sociales Jean-François Thibault et le vice-doyen Mathieu LeBlanc a permis de replacer le programme de maîtrise en histoire dans son plus large contexte institutionnel. Nous avons ensuite visité la Bibliothèque Champlain et rencontré Mme Marthe Brideau, bibliothécaire en chef, et Héctor Alvarez, chef des services publics, ainsi que deux représentants du Centre d'études acadiennes Anselme-Chiasson, soit Christine Dupuis archiviste et François LeBlanc, technicien en documentation. Les rencontres individuelles avec les professeurs d'histoire ont aussi eu lieu dans cette première journée. Nous avons rencontré cinq des six professeurs puisque l'un d'entre eux, Jean-Luc Bonnaud, était en congé sabbatique. Le repas de travail du midi nous a permis de discuter avec Edgar Robichaud, vice-recteur à l'administration et aux ressources humaines et Gilles Roy, vice-recteur à l'enseignement et à la recherche. Nous nous sommes ensuite déplacés pour rencontrer François Vigneau vice-doyen de la Faculté des études supérieures et de la recherche, en l'absence du doyen Francis LeBlanc. Finalement, nous avons terminé la journée en rencontrant un groupe de quatre étudiants du programme évalué, trois actifs et un ancien. Une autre étudiante, qui ne pouvait être présente, a fait parvenir ses commentaires par le biais du bureau du vice-décanat. La seconde journée a commencé par une réunion avec l'Unité académique réseau de la discipline (UARD) à laquelle a assisté les cinq professeurs d'histoire du campus de Moncton, des représentants étudiants et, par téléconférence, deux des trois professeurs d'histoire associés aux campus de Shippagan et d'Edmundston (le troisième étant en salle de classe). Une séance de travail a suivi le repas du midi, pris en compagnie de la vice-rectrice adjointe Dawes. Nos recommandations préliminaires ont été livrées et discutées à la fin de la journée en présence des doyen et vice-doyen de la Faculté des arts et des sciences sociales, du vice-doyen de la Faculté des

études supérieures et de Jeremy Hayhoe, directeur adjoint du département d'histoire et de géographie.

La rédaction de la version finale du rapport a été faite conjointement par les deux évaluateurs en décembre 2019.

Nous aimerions exprimer notre reconnaissance envers tous les intervenants pour leur accueil chaleureux, leur générosité et leur candeur lors de nos entretiens. Nos remerciements vont également à Mme Ginette Savoie, secrétaire au bureau du vice-rectorat à l'enseignement et aux affaires professorales, et à la professeure Laurence Arrighi qui nous a patiemment guidé d'une rencontre à l'autre sur le campus durant ces deux journées bien remplies.

Avant de procéder à l'évaluation, rappelons ici les principaux enjeux soulevés dans le rapport d'auto-évaluation : une meilleure intégration des professeures et des professeurs des campus du Nord, le recrutement étudiant et la durée des études. Si le premier enjeu découle de la structure particulière de l'Université de Moncton, les deux autres sont communs à l'ensemble des programmes de maîtrise en histoire. Il nous semble important de préciser, d'un point de vue disciplinaire, que le recrutement des étudiants aux études supérieures en histoire, et dans les sciences humaines en général, est un défi pour toutes les institutions universitaires canadiennes, des plus petites aux plus grandes, et ce, depuis la crise économique de 2008. Ce thème a fait l'objet de nombreuses discussions à la Société historique du Canada ainsi que dans d'autres forums universitaires. Les causes de cette contraction sont diverses : démographie locale (en particulier dans les bassins d'étudiants francophones), étudiants internationaux attirés par les facultés professionnelles et certaines sciences pures, nervosité face à un marché de l'emploi en pleine transformation, etc. Dans ce contexte difficile, il incombe d'agir avec mesure et de distinguer ce qui relève de la conjoncture des tendances lourdes pour éviter d'hypothéquer le futur d'une discipline aussi fondamentale que l'histoire, dont la contribution à la communauté acadienne n'est plus à démontrer. Signalons enfin que tous nos interlocuteurs ont insisté sur l'importance du programme dans la mission d'une université en milieu minoritaire et de son fonctionnement exemplaire à plusieurs égards.

2. Réponse au mandat d'évaluation

2.1. Le contenu du programme et son évolution

2.1.1. Observations générales

Le programme avait été précédemment évalué en 2008, donc un intervalle de onze ans sépare les deux rapports, ce qui semble un peu long pour favoriser une culture institutionnelle d'amélioration continue et d'innovation. Bien que cela sorte du cadre restreint du mandat des évaluateurs, il serait souhaitable que l'exercice soit entrepris à intervalles plus courts et qu'il s'inscrive plus explicitement dans une planification stratégique universitaire où chacune des parties prenantes aura un rôle et des objectifs bien définis, ce qui ne semble pas le cas en ce moment. En effet, l'évaluation du programme a lieu dans un contexte institutionnel particulier, soit à la fin d'un cycle de planification stratégique prenant fin en 2020 qui coïncide avec l'arrivée de nouveaux leaders universitaires. Ce contexte peut être vu comme une occasion de définir plus clairement les objectifs institutionnels et de donner à tous les intervenants les moyens pour remplir leur mission spécifique, dans un esprit de collaboration productive. De cette manière, l'unité académique aura les outils pour modeler sa propre vision de l'avenir pour son programme de maîtrise en histoire, pour prévoir les changements au lieu d'y réagir et pour travailler à l'amélioration continue du programme en collaboration avec les autres paliers de décision et ainsi éviter le piège de l'inertie administrative.

2.1.2. Forces

Le programme de maîtrise ès arts en Histoire possède une structure simple et flexible, bien adaptée à la fois aux objectifs de formation, aux besoins sociétaux et aux ressources mises à sa disposition. La structure n'avait pas été modifiée à l'issue de la dernière évaluation et il ne semble pas opportun de l'altérer maintenant. Cette structure de programme offre aux étudiants une formation méthodologique et épistémologique de base, tout en leur donnant accès à un suivi personnalisé qui permet la spécialisation et l'acquisition de compétences avancées. Dans la mesure où les deux séminaires (HIST 6002 et HIST 6020) demeurent fidèles à leur description approuvée par le Sénat de l'université, l'équilibre est assuré entre la formation fondamentale et la formation générale. Le suivi personnalisé de l'étudiant(e) par le titulaire du cours d'études dirigées (HIST 6030), qui dirige ou codirige ses recherches, donne une base commune à la supervision des thèses dans la première année du programme.

Il n'y a aucun doute que le programme répond aux besoins sociétaux dans la mesure où la formation avancée en histoire favorise le développement de compétences transférables très en demande sur le marché du travail : compétence à faire des recherches documentaires dans divers systèmes, compétence d'analyse critique et de synthèse de documents divers, compétence de rédaction, compétences organisationnelles et autonomie. Le programme semble préparer adéquatement à la poursuite d'études au niveau doctoral, mais nos entretiens ont révélé que ce profil ne concerne qu'une minorité (2 ou 3 dans les dix dernières années) des étudiants diplômés du programme de maîtrise. En effet, en réponse à nos questions sur le devenir des étudiants, les professeurs ont cité plusieurs noms de diplômés ayant poursuivi des études doctorales, mais il s'avère que certains d'entre eux ont quitté l'Université de Moncton après leur mémoire de baccalauréat en histoire et non après avoir complété une maîtrise sur place. Il apparaît clair que la maîtrise en histoire à l'Université de Moncton, tout en préparant ses

étudiants à poursuivre leur parcours académique, dessert surtout un bassin étudiant qui désire intégrer le marché du travail à l'issue de son programme de deuxième cycle. Une analyse plus précise du profil des étudiants qui intègrent le programme de maîtrise serait utile à toute réflexion sur l'avenir du programme.

Les étudiants ont déjà l'occasion de travailler à titre d'assistants de recherche ou de correcteurs au sein de l'unité académique ou d'aider à l'archivage au Centre d'études acadiennes, ce qui leur procure des occasions d'apprentissage dans le domaine de l'histoire. L'élargissement des opportunités d'emploi au-delà de ce cadre habituel nécessitant un investissement considérable en réseautage et en développement de partenariats, le groupe de professeurs devrait d'abord définir le plan de renouvellement de ses axes de recherche et de son corps professoral avant de se lancer dans une telle initiative.

2.1.3. Éléments à renforcer

Si la structure du programme est adéquate compte tenu des objectifs fixés et des ressources, l'examen des plans de cours pour les deux séminaires obligatoires a révélé un manque de renouvellement des perspectives historiques auxquelles sont exposées les étudiantes et étudiants du programme. Des remarques à cet effet ont aussi été exprimées par les étudiants rencontrés. Il y a certes des variations entre les titulaires de chacun des séminaires, mais le problème est plus évident dans le séminaire de méthodologie (HIST 6002) dont certaines itérations sont concentrées uniquement sur l'histoire quantitative et la construction de bases de données alors que la description officielle du cours indique une pluralité de méthodologies : « Séminaire de lectures, de discussions et de réflexions critiques axé sur **les méthodes applicables à l'histoire** » (site web UMoncton). L'importance de ces deux séminaires obligatoires, dans la structure du programme, pour conférer une base de compétences et de connaissances générales dans le domaine exige que le contenu de ces cours soit renouvelé régulièrement de manière à bien préparer les étudiants pour la rédaction d'une thèse d'histoire, mais également pour les préparer à des études doctorales dans une autre institution. Nous sommes conscients que les enjeux liés à la liberté académique empêchent un contrôle strict du contenu enseigné dans un cours donné, et c'est tant mieux, mais le contenu devrait néanmoins être compatible avec l'esprit de la définition officielle du cours approuvée par le Sénat de l'université.

Le rapport d'auto-évaluation du programme a identifié un défi important, celui de la durée des études dans le programme de maîtrise en histoire (p. 16 et 19), bien que selon la FESR, la durée moyenne des études en histoire soit inférieure à celle de l'ensemble des programmes de 2^e cycle. L'unité académique a pris les devants dans la résolution de ce problème en réduisant la durée des programmes à deux ans, en deçà de la norme actuelle de la FESR. Nous avons tenté de déterminer les causes et les pistes de solutions à ce défi dans nos entretiens avec les parties prenantes concernées, soit la responsable du comité des études supérieures (CES, Jocelyne Chabot), le vice-doyen de la Faculté des études supérieures (FESR, François Vigneau) et les étudiants eux-mêmes. Il y a certes un esprit de collaboration et de collégialité dans les rapports entre le CES et la FESR, ce qui est louable et laisse beaucoup d'autonomie au programme. À l'heure actuelle, la FESR émet des listes d'étudiants et identifie ceux dont le parcours s'allonge anormalement et communique ensuite avec le CES pour qu'il intervienne. La gouvernance « collégiale » du parcours étudiant semble néanmoins être un dédoublement administratif inutile. Il en va ainsi du *Rapport d'avancement* que les étudiants doivent déposer à la fin de la

session d'hiver de leur première année d'étude à la maîtrise. Conçu pour être un rapport du progrès académique des étudiants, ce rapport est ressenti comme une étape administrative qui ne fait pas l'objet d'un suivi strict, ni du CES ni de la FESR, alors qu'il pourrait devenir un outil très précieux de balisage du parcours académique. En l'absence d'un projet de thèse formel dans la structure de ce programme (qui fait dans d'autres institutions l'objet d'un contrôle académique), le *Rapport d'avancement* initial pourrait en tenir lieu. Ce rapport annuel devrait servir également à valider le progrès des étudiants et à exiger la révision d'un plan d'étude réaliste. Au-delà des deux années du programme, les rapports devraient être exigés à toutes les sessions, sur recommandation du CES. Des rapports de progrès insatisfaisants devraient constituer des échecs académiques au même titre qu'un échec dans un cours et entraînant les mêmes conséquences. Bien entendu, derrière la durée des études nous comprenons que se profile le problème du financement des études et de la nécessité pour certains étudiants de travailler pour subvenir à leurs besoins et défrayer les frais de scolarité. L'évaluation de la progression doit donc tenir compte des obstacles auxquels sont confrontés les étudiants et non seulement appliquer des règles de manière stricte. Un suivi de ces rapports et de la nature des délais qui y sont rapportés pourraient servir de base à une analyse plus fine des causes du prolongement de la durée des études. Nous considérerons cet aspect de la question à la section 2.3.

Les étudiants acquièrent différentes compétences complémentaires au fil de leur formation qui n'apparaissent pas au relevé de notes. Ils ont aussi exprimé un intérêt pour des ateliers pratiques (vulgarisation, carrière, informatique), mais ils devront être pertinents pour qu'ils y assistent. Dans d'autres institutions, les étudiants peuvent consigner ces compétences dans un portfolio, ce qui leur permet de prendre conscience de leurs acquis et de les mettre en valeur lors de la recherche d'emploi. La mise en place d'un tel portfolio ne relève toutefois pas d'une petite unité académique. Une collaboration entre la FESR, la Faculté des Arts et sciences sociales et le service responsable de la plateforme technopédagogique sera nécessaire pour offrir un tel service à l'ensemble des étudiants. Des formations devront aussi être offertes pour que les étudiants puissent en bénéficier pleinement.

2.1.4. Recommandations

REC 1 : Que la structure du programme demeure inchangée, mais que le contenu des deux séminaires obligatoires (HIST 6002 et HIST 6020) fasse l'objet d'une discussion collective et d'un renouvellement. Il incombe au responsable des études supérieures de l'unité d'assumer un rôle de leader à cet égard.

REC 2 : Que le suivi administratif du progrès académique des étudiants soit clarifié et les responsabilités clairement départagées entre le CES et la FESR et que le *Rapport d'avancement* fasse l'objet d'une utilisation académique et administrative plus proactive de manière à devenir un outil de succès académique pour les étudiants.

2.2. La direction et les ressources professorales

2.2.1. Observations générales

Le corps professoral nous a semblé très engagé à la fois dans l'exercice d'évaluation et dans l'atteinte des objectifs du programme. Il incombe toutefois de préciser ce que l'on entend ici par « corps professoral ». En effet, le rapport d'auto-évaluation et nos nombreuses discussions ont

fait ressortir la confusion qui existe quant aux ressources professorales attachées au programme de maîtrise en histoire. Au campus de Moncton, cinq des six professeurs d'histoire sont habilités par la FESR à diriger des thèses de maîtrise, le sixième professeur contribuant au programme en donnant fréquemment l'un des séminaires obligatoires. Des trois professeurs œuvrant dans les campus d'Edmundston et de Shippagan, deux contribuent occasionnellement au programme en dirigeant (passé) ou codirigeant (présent) des thèses. Le cv du troisième professeur (Normand Renaud-Joly) n'aurait pas dû se trouver dans le rapport d'auto-évaluation car, comme on nous l'a expliqué, n'ayant pas son doctorat il ne serait pas habilité à diriger des thèses. L'intégration des professeurs des campus autres que Moncton est un problème déjà mentionné à la précédente évaluation (2008) et non résolu. Nous y reviendrons au point 2.8. Les remarques qui suivent, dans cette section, se rapportent donc essentiellement aux professeurs du campus de Moncton, les professeurs des deux autres campus étant considérés comme des partenaires privilégiés.

2.2.2. Forces

Les membres du corps professoral sont très actifs en recherche, appartiennent à des réseaux de chercheurs locaux et internationaux et sont, pour la plupart, très productifs. Pour une si petite unité, nous avons été impressionnés par le nombre de projets subventionnés tant par les conseils subventionnaires canadiens que par l'entremise de partenaires européens. Les professeurs sont en partie responsables du financement des études des étudiants du programme par le biais de contrats d'assistantat à la recherche, ce qui donne aux étudiants des expériences concrètes de travail qu'ils peuvent ensuite valoriser dans leur curriculum vitae. Cette expertise est reconnue par les étudiants, dont certains témoignaient à la fois de leur expérience au premier cycle que de leur séjour dans le programme de maîtrise.

Compte tenu du profil de recherche de ses professeurs, le programme est spécialisé en histoire occidentale du Moyen Âge à nos jours, avec une attraction notable du petit bassin d'étudiants en histoire acadienne et en histoire européenne contemporaine. Les deux professeurs spécialisés respectivement en histoire médiévale et moderne ont eu quelques étudiants dans la période évaluée et contribuent au programme par l'enseignement des séminaires obligatoires. Les deux domaines porteurs sont nettement l'histoire acadienne et l'histoire européenne contemporaine, mais cela rend justement le futur incertain car des retraites se profilent dans ces spécialités (dans les trois campus). Il sera impératif de considérer ces domaines porteurs dans un éventuel plan de renouvellement des ressources professorales, car le programme ne pourra fonctionner sans cet apport. Il ne s'agit pas seulement ici de « nombre » de professeurs, de ressources, mais de profils de spécialisation absolument nécessaire au programme. Il serait aussi important de publiciser ces spécialisations sur le site web pour faciliter le recrutement.

Le rayonnement des professeurs dans leurs domaines propres n'a d'égal que leur implication au service de la communauté universitaire. Citons en exemple leur collaboration exemplaire avec la Bibliothèque Champlain pour favoriser l'acquisition de ressources en histoire. Certains d'entre eux sont aussi impliqués dans le rayonnement des études acadiennes, tant par leurs collaborations avec le Centre d'études acadiennes Anselme-Chiasson que par leur leadership scientifique au sein de l'Institut d'études acadiennes, dont l'un des professeurs est actuellement le directeur.

2.2.3. Éléments à renforcer

Il nous a semblé évident que cette unité a l'habitude de maximiser ses propres ressources et de fonctionner en procurant aux étudiants du programme un encadrement très étroit et personnalisé. Une fois qu'un étudiant intègre le programme, il est pris en charge par un directeur de recherche qui le guide jusqu'au bout de la thèse. Cela est évidemment très bien, mais le danger est double de perdre une partie de la mémoire institutionnelle, en cas de départs à la retraite par exemple, et de rendre les étudiants trop dépendants de leur unité académique et des connaissances de leur propre directeur de recherche. La rédaction d'un guide des études supérieures en histoire fait partie des meilleures pratiques observées dans de nombreuses universités canadiennes. Un tel guide a la triple vertu d'informer d'éventuels nouveaux membres du corps professoral ou des co-directeurs des pratiques du programme, de donner aux étudiants toutes les informations nécessaires pour planifier leur propre cheminement et en assumer la responsabilité et, finalement, de servir au recrutement interne et externe en rendant ce guide disponible électroniquement pour les étudiants de premier cycle, de Moncton ou d'ailleurs. Ce ne serait pas une tâche dantesque de rédiger un tel guide car il en existe des exemples dans les sites web d'autres départements d'histoire. La FESR pourrait contribuer à ce projet en dressant un gabarit institutionnel avec les informations communes à la plupart des programmes, gabarit qui serait ensuite complété par les informations propres au programme de maîtrise en histoire : structure du programme avec descriptions des cours, tableau de cheminement découpé en sessions sur deux ans, date limite et instructions pour compléter le *Rapport d'avancement*, instructions sur le dépôt et l'évaluation de la thèse, incluant le déroulement de la soutenance, liste des ressources et des services sur le campus, etc. Ce guide pourrait s'avérer un outil utile pour répondre au défi de la durée des études en responsabilisant les étudiants par rapport à leur parcours, en dédramatisant certaines étapes et en donnant aux directeurs de recherche un document de référence pour appuyer leurs conseils.

2.2.4. Recommandations

REC 3a : Maintenir dans les années à venir le complément actuel de six professeurs au campus de Moncton ainsi que les trois postes répartis dans les campus d'Edmundston et de Shippagan. Cela relève en premier lieu du doyen de la Faculté des arts et des sciences sociales et du vice-rectorat à l'administration et aux ressources humaines.

REC 3b : Les professeurs devraient commencer dès maintenant à élaborer un plan de renouvellement des ressources professorales en identifiant les domaines prioritaires d'embauche dans leur vision du futur du programme avec l'argumentaire qui justifie ce renouvellement. Le directeur (adjoint) sera responsable de l'ébauche et de la défense de ce plan auprès des instances universitaires.

REC 4 : Élaborer un guide des études supérieures qui sera disponible en ligne dans les plus brefs délais. La FESR pourra contribuer à l'ébauche d'un gabarit et le CES complétera le document avec les informations spécifiques du programme.

2.3. L'enseignement et les conditions associées

2.3.1. Observations générales

L'enseignement de l'histoire au deuxième cycle est essentiellement basé, d'une part, sur la lecture d'ouvrages qui visent à renforcer les connaissances générales, à acquérir les outils conceptuels et les théories applicables et à se familiariser avec des méthodologies rigoureuses et, d'autre part, sur la pratique concrète du métier d'historien par des recherches documentaires et des opérations d'analyse et de synthèse au moyen d'exercices et de la rédaction d'une thèse. Le rôle des professeurs dans cet enseignement est de transmettre des connaissances et de guider les étudiants dans l'acquisition par leurs propres moyens de connaissances et de compétences qui en feront de jeunes chercheurs. Le programme de maîtrise en histoire ici évalué remplit bien cette mission.

2.3.2. Forces

L'environnement d'apprentissage et les ressources qui y sont associées contribuent au succès des étudiants, même si ce programme fait face à des défis particuliers, notamment les faibles inscriptions. Celles-ci constituent à la fois une force et une faiblesse. Elles constituent une force car les étudiants de ce programme ont eu des expériences uniques, très peu courantes aux études supérieures ailleurs au pays. Vu leur petit nombre, les étudiants ont à leur disposition des professeurs qui consacrent un temps considérable à leur formation. Connus de tous, ils évoluent dans un environnement beaucoup moins stressant qu'ailleurs où les défis liés à la santé mentale font des ravages. Nous avons rencontré des étudiants heureux! La faiblesse des petits nombres a toutefois mené à des situations où des séminaires deviennent de l'enseignement individuel, limitant ainsi les interactions entre pairs en contexte d'apprentissage et empêchant le développement d'habiletés de communication orale formelle de la recherche. L'impact de cette faille peut être grand pour les étudiants qui poursuivent leur cheminement académique au niveau doctoral dans de plus grosses institutions et sont confrontés à des expériences de séminaires où les autres participants sont rompus à l'exercice d'argumentation. Pour pallier ce déficit, certains professeurs encouragent les collaborations interdisciplinaires que les étudiants nous ont dit apprécier. Des initiatives comme la valorisation de la recherche étudiante par la production d'affiches de recherche (présentation par poster) et toute activité permettant de réunir les étudiants d'études supérieures au niveau de la Faculté seraient à encourager.

Dans la même veine, il semble opportun de maintenir l'exercice final de la soutenance de thèse en histoire, même si celle-ci a été remise en question dans les dernières années. Il s'agit là d'une épreuve où l'étudiant a une opportunité de communication publique de sa recherche, dans une forme orale plus rigoureuse, ce qui contribue à une dimension importante de l'apprentissage de la recherche que le programme ne couvre pas totalement. En outre, les soutenances semblent attirer un bon nombre de spectateurs (famille, amis, autres étudiants) qui voient le résultat des années de labeur, ce qui valorise la recherche en histoire. C'est un outil de recrutement, de communication ouverte sur la communauté, bref un moment de fierté partagée. L'investissement en temps et en ressources sera justifié aussi longtemps qu'un public se présentera à cet événement.

2.3.3. Éléments à renforcer

L'environnement d'apprentissage, c'est aussi les conditions matérielles dans lesquelles les étudiantes et étudiants travaillent. Comme dans plusieurs autres institutions, la bataille de l'espace fait rage dans ce campus. Les étudiants du programme de maîtrise en histoire ont à leur dispositions un très petit local qui comprend quatre postes de travail isolés par des séparateurs. Toutes les places étaient occupées lors de notre visite, dont une par une étudiante d'études littéraires, et les étudiants présents nous ont dit faire une utilisation intensive du local. Nous comprenons que ce n'est peut-être pas le cas chaque année, mais il semble essentiel de conserver un tel local pour les étudiants de maîtrise, voire de considérer un local plus vaste en combinant plusieurs unités/programmes.

Les ressources dont disposent les étudiantes et étudiants pour financer leurs études semblent suffisantes pour les étudiants qui sont présentement dans le programme, grâce à l'obtention de bourses externes (CRSH), de bourses la province du Nouveau-Brunswick et de l'Université de Moncton (supplément CRSH), de bourses locales (Bourse Yolande et Raoul-Dionne; Bourse Léone-Boudreau-Nelson de la Société historique acadienne) et de contrats d'assistantats de recherche accordés par des professeurs détenteurs d'une subvention de recherche. Les professeurs et les étudiants du programme doivent être félicités pour leurs succès aux différents concours, remarqué à la FESR. Toutefois, en l'absence d'un financement à l'admission accordé sur critères, comme il en existe ailleurs au pays, le financement des études est à la fois incertain et instable. Incertain car il dépend du succès aux concours de bourses pour les étudiants et aux concours de subventions pour les professeurs, ce qui ne peut pas faire l'objet d'une publicité à large échelle. Instable car d'une année sur l'autre, les ressources disponibles peuvent être attribuées à la même étudiante ou au même étudiant (ex. CRSH + supplément + bourse Dionne), empêchant ainsi toute planification pour les autres. Cette incertitude et cette instabilité constitue un frein au recrutement d'étudiants de premier cycle, car à l'heure actuelle seuls les plus performants, au plus haut niveau, peuvent espérer avoir les ressources nécessaires pour faire leur maîtrise sans travailler de longues heures à l'extérieur de leur programme. Le contraste est d'autant plus grand avec les études de premier cycle, pour lesquelles un nombre étonnant de bourses sont disponibles visant à améliorer l'accessibilité aux études universitaires. Les responsables du programme ont peu de marge de manœuvre pour corriger la situation, hormis des mesures simples, suggérées par les participants lors de nos rencontres, comme d'exclure les étudiants détenteurs d'un CRSH du concours de la Bourse Dionne ou d'inclure une section très claire sur les moyens de financement des études dans le (futur) guide des études supérieures. Il incombe donc à la FESR de réfléchir au financement des études et de faire des représentations à cet effet à la haute administration. Des solutions créatives et ciblées peuvent être imaginées, comme de solliciter la création d'un fonds de soutien à l'histoire acadienne à partir des fonds recueillis dans la présente campagne de financement Évolution de l'université, qui comprend des objectifs de développement des études acadiennes. Il importe également de s'assurer que les étudiants en histoire soient éligibles à des programmes existants et que cette éligibilité soit publicisée. Quant au programme d'appui aux langues officielles du ministère du Patrimoine canadien, les professeurs d'histoire et l'université devront veiller à ce que les étudiants à la maîtrise en histoire puissent bénéficier de ce financement lors de la préparation de la prochaine entente avec le ministère.

2.3.4. Recommandations

REC 5a : Que les ressources de financement des études à la maîtrise en histoire soient revues de manière à assurer une meilleure répartition des fonds disponibles et une meilleure publicité en vue du recrutement et qu'une réflexion sur une nouvelle formule de financement des études supérieures soit menée aux échelons supérieurs de l'administration. Le CES (ou le directeur adjoint) sera en charge des modifications à l'échelle du programme alors que la FESR devra piloter les initiatives susceptibles d'être étendues à d'autres programmes.

REC 5b : Que le programme de maîtrise en histoire soit inclus dans le programme d'appui aux langues officielles du Patrimoine canadien. Le CES devra initier cette action, qui sera ensuite poursuivie par la FESR.

2.4. Les résultats d'apprentissage et leurs atteintes

2.4.1. Observations générales

Cette section sera plus courte, les considérations liées à la structure du programme, au contenu des cours et au type d'enseignement ayant été traitées dans les points précédents.

2.4.2. Forces

Le programme de maîtrise en histoire étant fortement orienté vers la recherche plutôt que vers l'acquisition de connaissances historiques (érudition), la structure du programme et les méthodes d'enseignement employées, dont les recherches autonomes des étudiants, permettent d'atteindre les résultats d'apprentissage visés. Familiarisés avec certaines méthodes de recherche, avec les outils conceptuels utiles et entraînés à la lecture critique, les étudiants peuvent à l'issue de ce programme continuer soit aux études doctorales, soit de manière autonome de parfaire leurs connaissances historiques en explorant d'autres domaines. Ils peuvent aussi appliquer leur apprentissage à divers secteurs du marché du travail.

2.4.3. Éléments à renforcer

La spécialisation actuelle du groupe de professeurs d'histoire dans des domaines strictement occidentaux, qui correspondent à leurs spécialités en recherche, pourrait constituer une lacune dans la formation générale des étudiants diplômés dans ce programme. En effet, l'histoire, comme toutes les autres disciplines des sciences humaines, est connectée aux mouvements de fond de nos sociétés et, en particulier, la mondialisation des relations humaines et l'internationalisation des échanges intellectuels. La triade traditionnelle des départements d'histoire canadiens Canada/États-Unis/Europe a laissé sa place à un repositionnement où l'histoire d'autres aires géographiques ou d'autres thématiques non géocentrées trouvent leur place et où des spécialisations institutionnelles sont revendiquées. Cette remarque ne vise qu'à nourrir la réflexion des responsables du programme en vue de l'élaboration d'un plan de renouvellement du corps professoral (voir REC 3b) ou l'établissement de nouveaux objectifs/résultats d'apprentissage dans le futur.

2.4.4. Recommandations

N/A

2.5. L'appui aux étudiantes et aux étudiants

2.5.1. Observations générales

Le rapport d'auto-évaluation fait brièvement état (section 8.3, page 17) des services aux étudiants disponibles à l'Université de Moncton. Ces services sont en tous points comparables à ceux que l'on retrouve dans d'autres institutions, à une échelle plus modeste étant donné la taille du campus et la population étudiante. Certains services, comme la Bibliothèque Champlain et le Centre d'études acadiennes, ont fait l'objet de discussions lors de notre visite, alors que les autres services sont restés à l'arrière-plan.

2.5.2. Forces

Les étudiants de ce programme sont guidés essentiellement par leurs professeurs, en particuliers leur directeur de recherche, tout au long de leur parcours. Des questions plus pratiques sont dirigées vers la secrétaire du département. Les autres services universitaires sont utilisés au besoin, sur initiative des étudiants, qui n'ont pas formulé de commentaires à cet égard.

2.5.3. Éléments à renforcer

Le programme pourrait tirer un plus grand parti des services aux étudiants offerts par l'Université et ainsi décharger les professeurs (et la secrétaire du département) d'une partie du travail qu'ils font à cet égard. Nous avons constaté une certaine confusion, voire une certaine ignorance, quant aux services offerts à l'extérieur de l'unité académique et ce, tant par les professeurs que par les étudiants. Est-ce que c'est parce que les services eux-mêmes sont mal connus car mal publicisés? Une section du (futur) guide des études supérieures devrait être consacrée aux services offerts aux étudiants, non seulement en produisant une liste avec coordonnées de ces services, mais en expliquant ce qu'ils font précisément. Un changement de culture est peut-être nécessaire dans l'unité académique pour sortir d'une mentalité d'autosuffisance, certains programmes et services universitaires ayant été créés dans les dernières années pouvant constituer un appui précieux. Le fait que le programme fonctionne mieux que d'autres a pour effet qu'il attire peu d'attention de la part des instances externes à l'unité académique tout en devant subir les contrecoups de décisions institutionnelles générales dans un contexte budgétaire défavorable. L'équipe maintient ainsi le programme par son propre dynamisme et n'a pas l'impression d'être appuyée par les autres instances.

Nous n'avons pas trouvé sur le site du département d'histoire et de géographie de guide de rédaction destiné soit au premier cycle, soit à la maîtrise, ou combiné. Distinct du (futur) guide des études supérieures, un tel guide serait fort utile de l'avis même des étudiants. L'idée ici est la même que pour le (futur) guide des études supérieures : donner aux étudiants et aux professeurs un outil simple et accessible qui permette d'uniformiser la présentation de la thèse et de s'y préparer bien à l'avance et non au moment du dépôt. De cette manière, les choix de présentation et de style de référence ne dépendent pas du professeur et ne relèvent pas de sa mémoire institutionnelle. Au choix de l'unité académique, ce guide pourrait servir à la présentation des travaux et dissertations au premier cycle ainsi qu'aux travaux et à la thèse au second cycle. La partie concernant la maîtrise et la thèse pourrait être produite en collaboration avec la FESR qui pourrait produire un gabarit utile à d'autres unités. Le contenu typique de ces guides, que l'on retrouve dans plusieurs institutions, inclut des conseils de rédaction, des outils de correction de la langue écrite, des indications de présentation formelle. Le guide consultable

en ligne pourrait être utilisé de manière autonome et les professeurs pourraient s'en servir comme document de référence. Les étudiants des cycles supérieurs étant initiés à l'utilisation du logiciel de gestion bibliographique Zotero par l'entremise de la bibliothèque, l'utilisation d'un style disponible dans ce logiciel simplifierait d'autant l'uniformisation des notes infrapaginales et des bibliographies.

On retrouve sur le site du département quelques annonces d'activités passées et à venir, dont les soutenances, ce qui permet de faire rayonner la recherche accomplie par les professeurs et par les étudiants. La liste des thèses complétées et en cours ne paraît toutefois pas. Une telle liste met en valeur les réalisations des étudiants et peut servir d'outil de recrutement en annonçant les sujets de recherche du groupe de professeurs d'histoire.

Les collections de monographies et de périodiques historiques de la Bibliothèque Champlain ont occupé une partie de notre visite et de nos discussions avec divers intervenants. Notons au passage que le rapport de la bibliothèque annexé au rapport d'auto-évaluation du programme s'est révélé peu utile pour comprendre la situation réelle et les procédures d'acquisition. En revanche, notre visite de la bibliothèque a éclairci de nombreux aspects. Lors de la dernière évaluation (2008), une recommandation a été faite à l'effet d'accroître les collections de la bibliothèque dans les domaines couverts dans le programme d'histoire. Depuis, la bibliothèque a connu plusieurs transformations, communes à l'ensemble des bibliothèques universitaires : popularité croissante des périodiques électroniques et des bases de données, changement des modes d'acquisition des périodiques sous forme de bouquets, abandonnant progressif des abonnements papier, etc. À la suite de coupures, le budget « histoire » des monographies a diminué de \$3148.72 en 2014-2015 à \$2635.86 en 2018-2019, ce qui est largement insuffisant pour maintenir une collection de qualité. Pour les sciences humaines et l'histoire en particulier, la bibliothèque est notre laboratoire et il est donc fondamental de maintenir un niveau de qualité acceptable. Les professeurs d'histoire sont responsables de dresser des listes d'achats pour dépenser ce budget et d'autres acquisitions de monographies sont possibles en vertu d'un programme spécifique et par transferts budgétaires. Une fois de plus, les professeurs d'histoire démontrent leur implication en étant proactifs et cette collaboration est très appréciée selon les bibliothécaires. Les étudiants ont accès aux collections de multiples manières et ont recours au Prêt inter bibliothèque (PEB) pour compléter. Les dispositions du PEB seront d'ailleurs améliorées dans la prochaine année grâce à une entente pancanadienne. Il reste toutefois des inquiétudes par rapport aux collections de périodiques, les abonnements électroniques étant parfois intégrés dans des bouquets trop chers pour être renouvelés, entraînant le risque de perdre l'accès aux numéros déjà parus de la collection. Nous recommandons donc une vigilance accrue dans les prochaines années pour que les collections ne dépérissent pas plus. La mise en place d'un programme de don par les parents d'étudiants visant à financer l'achat de monographies pourrait aider à bonifier les collections, mais elle ne suffira pas à compenser les coupures antérieures ou celles qui pourraient subvenir.

Certaines thèses de maîtrise en histoire ont nécessité une collecte de données qui sont ensuite inaccessibles aux autres chercheurs et au public. La mise en place d'un dépôt institutionnel par la Bibliothèque permettrait aux étudiants d'y déposer leurs données, ce qui leur donnerait une visibilité additionnelle et faciliterait la réutilisation de ces données.

2.5.4. Recommandations

REC 6 : Que soit élaboré et placé en ligne un guide de rédaction pour la maîtrise en histoire qui comprenne tous les éléments de formatage d'une thèse (page couverture, tables, annexes, etc.) ainsi que tous les paramètres d'un système de référence pour les notes de pages et la bibliographie. La FESR pourra contribuer à l'ébauche d'un gabarit et le CES complétera le document avec les informations spécifiques du programme, en collaboration avec le bibliothécaire associé au programme.

REC 7 : Que le rectorat reconnaisse rôle essentiel de la Bibliothèque Champlain et du Centre d'études acadiennes dans l'infrastructure nécessaire au maintien d'un programme de maîtrise en histoire.

REC 8 : Que la Bibliothèque travaille avec le bureau du Développement philanthropique du campus de Moncton pour mettre en place un programme de dons par les parents afin de compléter les budgets d'achats en histoire. L'unité académique devra jouer un rôle dans la diffusion de cette nouvelle initiative lors de ses événements publics.

REC 9 : Que la Bibliothèque participe à la mise en place d'un dépôt de données, seule ou en collaboration avec d'autres institutions, afin de valoriser le travail de recherche des étudiants.

2.6. La R-D-C et sa contribution

2.6.1. Observations générales

L'analyse des curriculum vitae des professeurs placés en annexe du rapport d'auto-évaluation a révélé un groupe de professeurs actifs en recherche. Tel que signalé en 2.2.2, le corps professoral s'inscrit très bien dans les axes de recherche dominants dans leurs domaines. Les professeurs décrochent des subventions de recherche et sont très bien réseautés.

2.6.2. Forces

Les activités de recherche contribuent à plusieurs égards au programme lui-même et à sa visibilité locale, nationale et internationale. Les subventions obtenues par les professeurs (à différentes étapes de la carrière) servent notamment à l'embauche d'étudiants, offrant des expériences de travail dans le domaine et une contribution au financement des études. Les réalisations des professeurs servent à faire connaître le programme au sein de la communauté universitaire et de la population, servant ainsi au recrutement, une contribution qui gagnerait à être appuyée et mise en valeur par les instances administratives.

2.6.3. Éléments à renforcer

Un programme de financement de la R-D-C demeure sous-utilisé, comme dans plusieurs autres départements en sciences humaines, soit MITACS. Le développement de projets pouvant bénéficier de ce programme impliquera la création de partenariats avec des organismes disposant des ressources financières suffisantes. De telles initiatives peuvent difficilement reposer sur les seules épaules d'un corps professoral déjà fortement impliqué dans la R-D-C et nécessitera donc un accompagnement plus important que celui offert à des disciplines pouvant définir plus facilement des projets avec des partenaires dont les budgets sont moins fragiles.

Nous tenons à rappeler que le programme de maîtrise en histoire fera bientôt face au renouvellement de son corps professoral. Dans un tel contexte, l'objectif est de maintenir son dynamisme à travers un plan de remplacement des professeurs sur les trois campus.

2.6.4. Recommandations

REC 10 : Que l'Université confirme le statut prioritaire du programme de maîtrise en histoire en maintenant et en appuyant ses activités de R-D-C, tant au sein de l'institution que dans la communauté.

2.7. Le ou les programmes et le milieu

2.7.1. Observations générales

La formation, la recherche et la rédaction de thèses en histoire de l'Acadie constitue l'arrimage le plus évident entre le programme et le milieu.

À l'ère d'un discours favorisant la collaboration interdisciplinaire, l'unité académique et l'institution devront se pencher sur le rôle d'un programme de maîtrise en histoire au sein de l'éventail des disciplines offertes à l'Université de Moncton. Nous avons déjà signalé que des initiatives existent déjà au sein de l'unité académique. Par conséquent, l'administration gagnerait à mieux connaître le travail déjà réalisé sur le terrain afin d'appuyer de nouveaux projets sur des relations existantes, naturelles et fonctionnelles. La création d'un programme en études acadiennes est d'ailleurs matière à débat au sein de l'institution, différents acteurs percevant un tel programme de manières très différentes. Si l'administration perçoit une maîtrise en études acadiennes comme s'inscrivant naturellement dans la mission de la seule université de langue française au Nouveau-Brunswick, les unités académiques semblent craindre son impact sur le recrutement dans les programmes disciplinaires. La perspective des étudiants rencontrés apporte un autre éclairage. À l'unanimité, ils ont indiqué qu'ils ne se seraient pas inscrits à un programme en études acadiennes, préférant une formation qui, même si la thèse porte sur un sujet en histoire acadienne, est néanmoins ancrée dans la discipline historique. Un programme en études acadiennes ne semblerait donc pas avoir d'impact sur le recrutement à la maîtrise en histoire. Les étudiants s'inquiètent aussi de la valeur d'un diplôme en études acadiennes sur le marché du travail. Ils estiment que la maîtrise en histoire – bien que toutes les compétences qui en découlent soient méconnues de bien des employeurs – offre plus de possibilités d'emplois à une échelle plus grande qu'une formation associée à l'Acadie sous différentes déclinaisons. Tout projet de développement interdisciplinaire devra donc tenir compte des initiatives informelles existantes en lien avec les projets de formation et de carrière des étudiants.

2.7.2. Forces

La collaboration avec l'Institut d'études acadiennes (dirigé par un membre du corps professoral), avec le Centre d'études acadiennes (où travaillent d'anciens étudiants du programme) et avec la Société nationale de l'Acadie forment des ancrages existants qui caractérisent bien la nature des liens qui existent avec le milieu. Cette collaboration se décline autant par des projets de recherche que par des emplois étudiants.

2.7.3. Éléments à renforcer

Les partenariats demeurent centrés autour de collaborations de type traditionnel en histoire. Le développement de nouveaux partenariats hors des milieux de l'histoire, des archives, de la muséologie et du patrimoine offrirait de nouvelles occasions de faire valoir l'importance de la discipline auprès du public, et élargirait le bassin d'expériences de travail pour les étudiants. L'obtention de financement MITACS pourrait appuyer de telles initiatives.

2.7.4. Recommandations

REC 11 : Que les projets de développements de partenariats initiés par l'université incluent l'histoire, même lorsque les partenaires ne font pas partie des collaborateurs habituels de la discipline. Le décanat de la Faculté des arts et sciences sociales est appelé à participer aux développements de tels partenariats afin de valoriser l'apport des sciences humaines et sociales au milieu.

2.8. Autres interrogations ou observations sur le ou les programmes

Un enjeu soulevé lors de la dernière évaluation du programme et dans le rapport d'auto-évaluation du présent processus est spécifique à la structure de l'Université de Moncton, soit le rôle des professeurs des campus Nord dans l'encadrement à la maîtrise. Deux professeurs de ces campus sont habilités à diriger des étudiants, mais la décentralisation des budgets et la gestion locale des tâches ne permet pas présentement de reconnaître pleinement leur contribution à la formation aux études supérieures. Les professeurs d'histoire sont d'ailleurs cités en exemple, étant donné qu'ils participent à l'UARD et au CES. Selon notre compréhension de la situation, les professeurs des campus de Shippagan et d'Edmundston souhaitent recevoir une compensation équivalente à celle des professeurs du campus de Moncton s'ils dirigent des étudiants à la maîtrise. Cependant, étant donné que le financement est reçu par le campus de Moncton où sont inscrits les étudiants (frais de scolarité et financement provincial), les campus du Nord devraient présentement absorber les coûts de l'encadrement fait par leurs professeurs sans bénéficier des revenus. Après avoir discuté de cet enjeu avec divers paliers, il nous apparaît que la clé permettant de débloquer une impasse qui dure depuis près de deux décennies se situe à la faculté des Arts et sciences sociales. La faculté bénéficie des revenus associés à l'inscription d'étudiants à la maîtrise et assume déjà les frais associés à la tâche des professeurs de Moncton qui encadrent ces étudiants. Dans le cas d'étudiants dirigés par des professeurs de Shippagan ou d'Edmundston, les fonds associés à l'encadrement pourraient être transférés au campus d'affiliation du superviseur de thèse, ce qui permettrait à l'administration dudit campus d'intégrer cette activité dans la tâche du professeur et de le compenser adéquatement. Une telle politique pourrait évidemment s'étendre à d'autres unités académiques que le programme d'histoire afin de favoriser la collaboration inter campus. Le faible nombre d'inscriptions à la maîtrise vient ici faciliter d'autant une telle compensation, car les sommes en jeu seront nécessairement limitées et ne devraient pas être un obstacle à la résolution d'un tel irritant.

REC 12 : Que la Faculté des Arts et des sciences sociales établisse un mécanisme de compensation pour l'encadrement à la maîtrise avec les campus du Nord et que les campus du Nord intègrent l'encadrement à la maîtrise dans la tâche des professeurs.

3. Conclusion

Les instances universitaires rencontrées nous ont confirmé le caractère prioritaire du programme de maîtrise en histoire et nous espérons que cet engagement sera maintenu dans la prochaine planification stratégique. Tant l'administration, que les professeurs et les étudiants sont généralement satisfaits du fonctionnement du programme. Malgré un recrutement modeste, nous avons constaté que le programme atteint ses objectifs et permet aux étudiants de poursuivre leur cheminement soit aux études doctorales, soit sur le marché dans des emplois valorisants. Dans les circonstances, les recommandations proposées s'inscrivent dans la perspective de maintenir le dynamisme actuel tout en planifiant de manière proactive le renouvellement de l'équipe professorale et l'actualisation de ses orientations pédagogiques et de recherche. Les outils proposés pour favoriser la progression des étudiants dans le programme faciliteront la transition que constitue le renouvellement prochain de l'équipe.

ANNEXE 1 : LISTE DES RECOMMANDATIONS

REC 1 : Que la structure du programme demeure inchangée, mais que le contenu des deux séminaires obligatoires (HIST 6002 et HIST 6020) fasse l'objet d'une discussion collective et d'un renouvellement. Il incombe au responsable des études supérieures de l'unité d'assumer un rôle de leader à cet égard.

REC 2 : Que le suivi administratif du progrès académique des étudiants soit clarifié et les responsabilités clairement départagées entre le CES et la FESR et que le *Rapport d'avancement* fasse l'objet d'une utilisation académique et administrative plus proactive de manière à devenir un outil de succès académique pour les étudiants.

REC 3a : Maintenir dans les années à venir le complément actuel de six professeurs au campus de Moncton ainsi que les trois postes répartis dans les campus d'Edmundston et de Shippagan. Cela relève en premier lieu du doyen de la Faculté des arts et des sciences sociales et du vice-rectorat à l'administration et aux ressources humaines.

REC 3b : Les professeurs devraient commencer dès maintenant à élaborer un plan de renouvellement des ressources professorales en identifiant les domaines prioritaires d'embauche dans leur vision du futur du programme avec l'argumentaire qui justifie ce renouvellement. Le directeur (adjoint) sera responsable de l'ébauche et de la défense de ce plan auprès des instances universitaires.

REC 4 : Élaborer un guide des études supérieures qui sera disponible en ligne dans les plus brefs délais. La FESR pourra contribuer à l'ébauche d'un gabarit et le CES complétera le document avec les informations spécifiques du programme.

REC 5a : Que les ressources de financement des études à la maîtrise en histoire soient revues de manière à assurer une meilleure répartition des fonds disponibles et une meilleure publicité en vue du recrutement et qu'une réflexion sur une nouvelle formule de financement des études supérieures soit menée aux échelons supérieurs de l'administration. Le CES (ou le directeur adjoint) sera en charge des modifications à l'échelle du programme alors que la FESR devra piloter les initiatives susceptibles d'être étendues à d'autres programmes.

REC 5b : Que le programme de maîtrise en histoire soit inclus dans le programme d'appui aux langues officielles du Patrimoine canadien. Le CES devra initier cette action, qui sera ensuite poursuivie par la FESR.

REC 6 : Que soit élaboré et placé en ligne un guide de rédaction pour la maîtrise en histoire qui comprenne tous les éléments de formatage d'une thèse (page couverture, tables, annexes, etc.) ainsi que tous les paramètres d'un système de référence pour les notes de pages et la bibliographie. La FESR pourra contribuer à l'ébauche d'un gabarit et le CES complétera le document avec les informations spécifiques du programme, en collaboration avec le bibliothécaire associé au programme.

REC 7 : Que le rectorat reconnaisse rôle essentiel de la Bibliothèque Champlain et du Centre d'études acadiennes dans l'infrastructure nécessaire au maintien d'un programme de maîtrise en histoire.

REC 8 : Que la Bibliothèque travaille avec le bureau du Développement philanthropique du campus de Moncton pour mettre en place un programme de dons par les parents afin de compléter les budgets d'achats en histoire. L'unité académique devra jouer un rôle dans la diffusion de cette nouvelle initiative lors de ses événements publics.

REC 9 : Que la Bibliothèque participe à la mise en place d'un dépôt de données, seule ou en collaboration avec d'autres institutions, afin de valoriser le travail de recherche des étudiants.

REC 10 : Que l'Université confirme le statut prioritaire du programme de maîtrise en histoire en maintenant et en appuyant ses activités de R-D-C, tant au sein de l'institution que dans la communauté.

REC 11 : Que les projets de développements de partenariats initiés par l'université incluent l'histoire, même lorsque les partenaires ne font pas partie des collaborateurs habituels de la discipline. Le décanat de la Faculté des arts et sciences sociales est appelé à participer aux développements de tels partenariats afin de valoriser l'apport des sciences humaines et sociales au milieu.

REC 12 : Que la Faculté des Arts et des sciences sociales établisse un mécanisme de compensation pour l'encadrement à la maîtrise avec les campus du Nord et que les campus du Nord intègrent l'encadrement à la maîtrise dans la tâche des professeurs.

Réaction de l'UARD d'histoire au rapport d'évaluation externe

L'UARD d'histoire tient à remercier Madame Perrier et Monsieur Robichaud pour tout le temps et le travail qu'ils ont investis dans la préparation de leur rapport d'évaluation de notre programme de maîtrise. Le 10 janvier l'UARD s'est réuni pour discuter de chacune de leurs recommandations, et ce document représente le résultat de ces discussions. Nous sommes globalement d'accord avec leurs recommandations, à quelques nuances près.

REC 1 : Que la structure du programme demeure inchangée, mais que le contenu des deux séminaires obligatoires (HIST 6002 et HIST 6020) fasse l'objet d'une discussion collective et d'un renouvellement. Il incombe au responsable des études supérieures de l'unité d'assumer un rôle de leader à cet égard.

L'UARD se réjouit du fait que l'évaluatrice et l'évaluateur soient d'accord pour le maintien de notre programme dans sa structure actuelle, que nous jugeons, comme eux, efficace, dans la mesure où il permet aux étudiantes et étudiants de recevoir à la fois une formation générale dans les méthodes et les approches théoriques de la discipline et une formation spécialisée dans le domaine de la thèse. Nous sommes d'accord pour discuter ensemble du contenu des deux cours HIST6002 et HIST6020 et de leur rôle dans la formation des étudiantes et des étudiants.

REC 2 : Que le suivi administratif du progrès académique des étudiants soit clarifié et les responsabilités clairement départagées entre le CES et la FESR et que le *Rapport d'avancement* fasse l'objet d'une utilisation académique et administrative plus proactive de manière à devenir un outil de succès académique pour les étudiants.

Nous sommes tout à fait d'accord avec l'esprit de cette recommandation et prêts à mener une réflexion sur les solutions possibles. La première partie de cette recommandation rejoint en partie la recommandation 4, dans la mesure où le guide d'étude pourra inclure une clarification sur la responsabilité du CES et de la FESR dans le suivi des étudiantes et étudiants tout au long de leur parcours. L'UARD est très intéressée par la possibilité que le Rapport d'avancement ait une utilisation académique proactive s'approchant d'un vrai projet de thèse, mais nous sommes également conscients du besoin de respecter les règles de la FESR dans ce dossier.

REC 3a : Maintenir dans les années à venir le complément actuel de six professeurs au campus de Moncton ainsi que les trois postes répartis dans les campus d'Edmundston et de Shippagan. Cela relève en premier lieu du doyen de la Faculté des arts et des sciences sociales et du vice-rectorat à l'administration et aux ressources humaines.

Nous sommes tout à fait d'accord avec l'idée que, pour rencontrer les besoins de nos étudiantes et étudiants à la maîtrise, il serait important de maintenir le complément actuel du corps professoral en histoire. Au sein du département d'histoire du campus de Moncton et dans le secteur des Sciences humaines au campus d'Edmundston et aux secteurs Arts, Administration et Sciences sociales au campus de Shippagan, nous avons l'intention de demander les

remplacements pour les départs de professeures et professeurs. Précisons néanmoins que pour les campus d'Edmundston et de Shippagan ce dossier relève des doyens des Études et des vice-doyens des campus.

REC 3b : Les professeurs devraient commencer dès maintenant à élaborer un plan de renouvellement des ressources professorales en identifiant les domaines prioritaires d'embauche dans leur vision du futur du programme avec l'argumentaire qui justifie ce renouvellement. Le directeur (adjoint) sera responsable de l'ébauche et de la défense de ce plan auprès des instances universitaires.

Nous sommes intéressés, au secteur d'histoire du campus de Moncton et dans le respect de notre convention collective, à l'idée d'élaborer un plan de renouvellement des ressources professorales. S'il n'est pas clair quel rôle ce document jouera dans les structures de planification académiques conventionnées, il pourra être utile au secteur.

REC 4 : Élaborer un guide des études supérieures qui sera disponible en ligne dans les plus brefs délais. La FESR pourra contribuer à l'ébauche d'un gabarit et le CES complétera le document avec les informations spécifiques du programme.

L'UARD est tout à fait d'accord avec cette recommandation et prêt à y travailler. Nous reconnaissons l'utilité d'un tel document qui servira à informer les étudiantes et étudiants des différentes étapes à franchir dans leur parcours. Il pourra aussi s'avérer utile pour les nouveaux membres des CES, ou ceux qui reviennent après un certain nombre d'années. Nous souhaiterions que la FESR contribue à l'élaboration d'un tel document.

REC 5a : Que les ressources de financement des études à la maîtrise en histoire soient revues de manière à assurer une meilleure répartition des fonds disponibles et une meilleure publicité en vue du recrutement et qu'une réflexion sur une nouvelle formule de financement des études supérieures soit menée aux échelons supérieurs de l'administration. Le CES (ou le directeur adjoint) sera en charge des modifications à l'échelle du programme alors que la FESR devra piloter les initiatives susceptibles d'être étendues à d'autres programmes.

Nous sommes d'accord d'y participer, avec la FESR et le service des bourses. Le seul financement géré directement par le CES est la bourse Yolande et Raoul Dionne. Nous sommes d'accord que celle-ci pourrait être mieux utilisée comme outil de recrutement à notre programme de deuxième cycle. Nous réfléchissons notamment sur la question à savoir s'il serait mieux de réserver cette bourse à une étudiante ou un étudiant qui n'a pas également une bourse CRSH, en s'assurant toutefois de respecter le souhait de la donatrice et du donateur.

REC 5b : Que le programme de maîtrise en histoire soit inclus dans le programme d'appui aux langues officielles du Patrimoine canadien. Le CES devra initier cette action, qui sera ensuite poursuivie par la FESR.

Nous serions très heureux de pouvoir bénéficier des fonds du programme d'appui aux langues officielles du Patrimoine canadien pour le financement de notre programme de maîtrise, surtout s'il s'agissait de proposer des bourses, assistanats ou une autre forme de financement pour les étudiantes et étudiants. Cela dit, nous ne sommes pas au courant des modalités de fonctionnement de ce programme. Si dans les instances supérieures de l'université on estime que l'idée est réaliste, nous sommes prêts à participer à l'élaboration d'un éventuel dossier.

REC 6 : Que soit élaboré et placé en ligne un guide de rédaction pour la maîtrise en histoire qui comprenne tous les éléments de formatage d'une thèse (page couverture, tables, annexes, etc.) ainsi que tous les paramètres d'un système de référence pour les notes de pages et la bibliographie. La FESR pourra contribuer à l'ébauche d'un gabarit et le CES complétera le document avec les informations spécifiques du programme, en collaboration avec le bibliothécaire associé au programme.

Nous sommes d'accord avec cette recommandation et prêts à y travailler en collaboration avec la FESR.

REC 7 : Que le rectorat reconnaisse rôle essentiel de la Bibliothèque Champlain et du Centre d'études acadiennes dans l'infrastructure nécessaire au maintien d'un programme de maîtrise en histoire.

Nous sommes d'accord avec cette recommandation. Il est important de maintenir les ressources humaines du Centre d'études acadiennes Anselme-Chiasson. Nous tenons par ailleurs à signaler à quel point l'accès à une bibliothèque de qualité est importante pour effectuer de la recherche en histoire. L'Institut d'études acadiennes contribue aussi à la vitalité de notre programme de maîtrise.

REC 8 : Que la Bibliothèque travaille avec le bureau du Développement philanthropique du campus de Moncton pour mettre en place un programme de dons par les parents afin de compléter les budgets d'achats en histoire. L'unité académique devra jouer un rôle dans la diffusion de cette nouvelle initiative lors de ses événements publics.

Nous sommes reconnaissants à Madame Perrier et Monsieur Robichaud d'avoir tenté de trouver des solutions innovantes aux problèmes de financement des acquisitions de livres à la bibliothèque Champlain. Nous sommes prêts à publiciser l'initiative une fois qu'elle sera mise en place.

REC 9 : Que la Bibliothèque participe à la mise en place d'un dépôt de données, seule ou en collaboration avec d'autres institutions, afin de valoriser le travail de recherche des étudiants.

L'université est actuellement en train de mettre sur pied un dépôt institutionnel des résultats de recherche de la communauté universitaire. Il est prévu que le dépôt final de toutes les thèses soutenues sur le campus se fasse sur le site. Nous tenons à souligner l'importance de s'assurer que les données de recherche puissent y être hébergé. Nous espérons également que le dépôt soit opérationnel dans les plus brefs délais.

REC 10 : Que l'Université confirme le statut prioritaire du programme de maîtrise en histoire en maintenant et en appuyant ses activités de R-D-C, tant au sein de l'institution que dans la communauté.

Nous sommes d'accord avec cette recommandation.

REC 11 : Que les projets de développements de partenariats initiés par l'université incluent l'histoire, même lorsque les partenaires ne font pas partie des collaborateurs habituels de la discipline. Le décanat de la Faculté des arts et sciences sociales est appelé à participer aux développements de tels partenariats afin de valoriser l'apport des sciences humaines et sociales au milieu.

Nous trouvons intéressant l'idée de tisser davantage de liens avec des nouveaux types de partenaires. Il est vrai que nous avons déjà eu des étudiantes ou étudiants et des diplômées ou diplômés qui ont travaillé, par exemple, pour des organismes communautaires.

REC 12 : Que la Faculté des Arts et des sciences sociales établisse un mécanisme de compensation pour l'encadrement à la maîtrise avec les campus du Nord et que les campus du Nord intègrent l'encadrement à la maîtrise dans la tâche des professeurs.

Nous appuyons très fortement cette recommandation.

Au moment de préparer notre rapport d'auto-évaluation en 2019, il y avait deux éléments qui nous préoccupaient plus particulièrement et sur lesquels nous souhaitions avoir l'avis de l'évaluatrice et de l'évaluateur externe, soit l'intégration des collègues historiennes et historiens des campus d'Edmundston et de Shippagan et la durée des études. Nous étions également préoccupés par les questions de financement et de recrutement d'étudiantes et étudiants. S'il est évident que plusieurs de ces préoccupations découlent de causes structurelles qui ne relèvent pas de nous (comme par exemple, le déclin des inscriptions dans les humanités qui est généralisé dans les universités canadiennes), nous pensons que les recommandations nous seront utiles pour assurer la viabilité de notre programme de maîtrise.



UNIVERSITÉ DE MONCTON
CAMPUS DE MONCTON

Faculté des arts et des sciences sociales
Bureau du doyen

PAR COURRIEL

Le 10 février 2020

Monsieur Gilles Roy
Vice-recteur à l'enseignement et à la recherche
Université de Moncton

**Objet : Réaction du décanat de la FASS au rapport des
évaluateurs externes du programme de M.A. (histoire)**

Monsieur le Vice-recteur,

La présente constitue la réaction du décanat de la Faculté des arts et des sciences sociales au rapport préparé par les membres de l'équipe d'évaluation du programme de **M.A. (histoire)**. Elle fait suite à une note de service de la vice-rectrice adjointe à l'enseignement et aux affaires professorales en date du 19 décembre 2019. Cette réaction a été élaborée à la lumière du rapport d'évaluation externe présenté par M^{me} Sylvie Perrier et M. Léon Robichaud, et après lecture des réactions préparées par les membres du CES d'histoire et la FESR, lesquelles sont annexées à cette réaction. Veuillez noter que, dans la mesure où aucun mécanisme formel n'est prévu à cet effet dans la Politique d'évaluation des programmes de l'Université de Moncton, nous nous autorisons dans cette réaction à exposer plus globalement la perspective du décanat de la Faculté sur la situation de la maîtrise en histoire ainsi que sur les modifications que le CES d'histoire pourrait proposer dans les années à venir.

Précisons d'emblée que nous avons lu avec grand intérêt le rapport préparé par les membres de l'équipe d'évaluation. Nous sommes ainsi heureux de noter le sérieux avec lequel ils ont effectué leur travail et le souci qu'ils ont mis à réfléchir aux développements qui pourraient être envisagés pour renforcer le programme et en assurer la pérennité. Sur le fond, l'évaluation qui est faite du programme par les membres de l'équipe d'évaluation nous apparaît très positive.

D'abord, en ce qui concerne le **contenu des programmes** et leur **évolution**, les évaluateurs reconnaissent que, de manière générale, le programme « possède une structure simple et flexible, bien adaptée à la fois aux objectifs de formation, aux besoins sociétaux et aux ressources mises à sa disposition » (p. 3) en ajoutant que la « formation avancée en histoire favorise le développement de compétences transférables très en demande sur le marché du travail » (*ibid.*). Néanmoins, ils sont d'avis que les contenus des deux séminaires obligatoires – HIST6002 et HIST6020 – doivent être renouvelés (Recommandation 1) de manière à « bien préparer les étudiants pour la rédaction d'une thèse d'histoire, mais également pour les préparer à des études doctorales », recommandation que nous appuyons sans réserve. Nous sommes aussi d'accord pour que le CES d'histoire et la FESR se concertent pour voir si le

18, avenue Antonine Maillet
Moncton (Nouveau-Brunswick)
E1A 3E9 Canada

506.858.4183 (Taillon) / 506.858.4018 (Arts)
jean-francois.thibault@umoncton.ca
<http://www.umoncton.ca/umcm-fass/>

Rapport d'avancement que doivent produire les étudiantes et étudiants peut, dans les limites de l'alinéa 31.3.2 des Règlements universitaires, servir d'outil de suivi académique (Recommandation 2).

Pour ce qui est de la **direction** et des **ressources professorales**, les évaluateurs constatent que le corps professoral est « très engagé à la fois dans l'exercice d'évaluation et dans l'atteinte des objectifs du programme » (p. 5), et que les professeures et professeurs sont pour la plupart très actifs et productifs en recherche (p. 6). De plus, nous invitons, à l'instar des évaluateurs, le CES d'histoire à réfléchir au renouvellement éventuel des ressources professorales en cernant les domaines prioritaires d'embauche (Recommandation 3b). Quant à l'élaboration d'un guide des études supérieures (Recommandation 4), nous sommes d'avis qu'il serait prématuré de se lancer dans une telle initiative alors que la FESR travaille à la mise en place d'un système informatique pour le suivi des dossiers. Il s'agit par ailleurs d'un projet qui doit relever non pas des unités mais plutôt de la FESR.

S'agissant de l'**enseignement** et des **conditions associées**, nous sommes d'accord avec les évaluateurs pour dire que le programme de maîtrise en histoire remplit bien sa mission (p. 8). Cela dit, nous croyons que les ressources de financement des études doivent être examinées minutieusement, aussi invitons-nous le CES d'histoire et la FESR à voir dans quelle mesure il est possible d'assurer une meilleure distribution des fonds disponibles (Recommandations 5a et 5b).

En ce qui concerne les **résultats d'apprentissage** et leur **atteinte**, les évaluateurs affirment à juste titre que la structure du programme, fortement orienté vers la recherche, permet d'atteindre les résultats d'apprentissage visés, les compétences acquises étant transférables à d'autres domaines et secteurs d'activités (p. 10). Nous abondons dans le même sens que les évaluateurs.

Quant à l'**appui aux étudiantes et étudiants**, les évaluateurs observent que les étudiantes et étudiants sont « guidés essentiellement par leurs professeurs, en particulier leur directeur de recherche, tout au long de leur parcours » (p. 11). Si cela est en soi fort louable et rassurant pour les étudiantes et étudiants, nous convenons qu'un guide de rédaction de thèse pourrait se révéler d'une très grande utilité. Nous invitons ainsi le CES d'histoire à travailler à l'élaboration d'un tel guide (Recommandation 6). Du côté de la philanthropie, nous encourageons le CES à entamer un dialogue non seulement avec la Bibliothèque Champlain (Recommandation 8), mais également, et surtout, avec le Bureau du développement philanthropique de l'Université pour voir s'il est possible de solliciter des donateurs potentiels, d'une part, puis d'imaginer des projets transformateurs grâce aux dons recueillis, d'autre part. S'agissant du dépôt de données (Recommandation 9), il s'agit d'un projet mené par la FESR.

Pour ce qui est de la **RDC** et de sa **contribution**, les évaluateurs proposent que l'Université « confirme le statut prioritaire du programme de maîtrise en histoire en maintenant et en appuyant ses activités de R-D-C, tant au sein de l'institution que dans la communauté » (Recommandation 10, p. 14). Le programme faisant partie des programmes prioritaires de l'Université, nous ne pouvons qu'appuyer cette recommandation.

Enfin, quant aux **liens avec le milieu**, les évaluateurs soulignent avec justesse que la « formation, la recherche et la rédaction de thèses en histoire de l'Acadie constituent l'arrimage le plus évident entre le programme et le milieu » (p. 14) et que la « collaboration avec l'Institut d'études acadiennes [...], avec le Centre d'études acadiennes [...] et avec la Société nationale de l'Acadie forment des ancrages existants qui caractérisent bien la nature des liens qui existent avec le milieu » (*ibid.*). À cet égard, nous sommes d'accord avec les évaluateurs pour que l'histoire ne soit pas laissée en plan des projets de développements de partenariats initiés par l'université et nous invitons les professeures et professeurs à développer, de concert avec le Bureau du développement philanthropique, des initiatives allant dans ce sens.

En conclusion de leur rapport, les évaluateurs soulèvent la question du rôle des professeures et professeurs des campus d'Edmundston et de Shippagan dans l'encadrement à la maîtrise (p. 15) en proposant que la Faculté établisse un mécanisme de compensation en ce sens et que les campus du Nord intègrent l'encadrement à la maîtrise dans la tâche – c'est-à-dire la charge d'enseignement – des professeures et professeurs (*ibid.*). Nous attirons l'attention sur le fait que la FESR dispose maintenant d'une enveloppe qui permettra de rémunérer les professeures et professeurs des campus du Nord qui acceptent de diriger des thèses. Il n'y a donc pas lieu d'inciter les campus du Nord à intégrer la direction des thèses dans la charge d'enseignement de ses professeures et professeurs (Recommandation 12), la rémunération étant de nature financière et non sous forme de crédits puisque la charge de travail des collègues des campus du Nord ne se détermine pas à la Faculté.

Pour conclure, nous tenons à rappeler que, dans le *Rapport sur la planification académique de l'Université de Moncton* présenté au CCJ en juin 2016, le programme de M.A. (histoire) figure parmi les **programmes prioritaires** à l'Université, c'est-à-dire ceux qui « s'inscrivent directement dans la mission d'une unité académique ou qui montrent un arrimage étroit avec le plan stratégique institutionnel » (p. 59 du *Rapport sur la planification académique*). Nous nous réjouissons de l'évaluation positive qui en est faite par les évaluateurs et nous sommes d'avis que le CES d'histoire accueillera favorablement la majorité des recommandations qui découlent du rapport.

En vous remerciant, Monsieur le Vice-recteur, de l'attention que vous porterez au processus d'évaluation du programme de M.A. en histoire, je vous prie d'agréer l'expression de mes sentiments les plus sincères.



Jean-François Thibault, Ph. D.

- p. j. Réaction de l'UARD (sic) d'histoire
Réaction de la FESR

- c. c. M^{me} Elizabeth Dawes, vice-rectrice adjointe à l'enseignement et aux affaires professorales
M. Matthieu LeBlanc, vice-doyen, Faculté des arts et des sciences sociales
M. Francis LeBlanc, doyen, Faculté des études supérieures et de la recherche
M^{me} Dominique Thomassin, responsable des suivis aux programmes, Faculté des arts et des sciences sociales
M. Jeremy Hayhoe, directeur adjoint, Département d'histoire et de géographie
M. Guy Vincent, directeur, Département d'histoire et de géographie



UNIVERSITÉ DE MONCTON
EDMUNDSTON MONCTON SHIPPAGAN

Bureau du vice-rectorat adjoint à la recherche et
Faculté des études supérieures et de la recherche

Le 4 février 2020

PAR COURRIEL

Monsieur Jean-François Thibault
Doyen
Faculté des arts et des sciences sociales

Objet : Évaluation du programme M. A. en histoire

Monsieur le Doyen,

Conformément aux étapes de l'évaluation externe des programmes, la Faculté des études supérieures et de la recherche réagit au rapport de l'évaluation externe des programmes de cycles supérieurs.

Premièrement, je tiens à remercier les évaluateurs externes les professeurs Sylvie Perrier (U. d'Ottawa) et Léon Robichaud (U. de Sherbrooke), le Département d'histoire et de géographie et la Faculté des arts et des sciences sociales pour leur grand dévouement.

Selon les commentaires élogieux des évaluateurs envers le corps professoral du Département d'histoire et de géographie et puisque ceux-ci ne recommandent que des changements mineurs au programme, on peut conclure qu'ils sont de très bonne qualité. Par exemple, on mentionne que « *Le rayonnement des professeurs dans leurs domaines propres n'a d'égal que leur implication au service de la communauté universitaire.* » et « *Les membres du corps professoral sont très actifs en recherche...* ». On écrit également « *Il n'y a aucun doute que le programme répond aux besoins sociétaux...* ». Je félicite le Département d'histoire et de géographie, et plus particulièrement le corps professoral en histoire, pour leur dynamisme.

Puisque les évaluateurs proposent une multitude de recommandations, je commenterai uniquement celles pertinentes à la qualité du programme ou qui se situent dans la sphère d'influence de la FESR.

Afin d'améliorer la qualité du programme, les évaluateurs recommandent que le contenu des cours HIST6002 et HIST6020 soit renouvelé. La FESR encourage donc l'unité académique à se pencher sur le contenu de ces cours.

.../2

Les évaluateurs évoquent le *Rapport d'avancement* et le partage des responsabilités entre le CÉS et la FESR. Il faut noter que ce rapport sert bel et bien comme suivi académique. Il peut d'ailleurs être produit à la suite des rencontres d'un comité consultatif de thèse (*cf.* le règlement universitaire 31.3.2). La FESR est disposée à discuter avec le CÉS pour mieux aligner nos pratiques.

On recommande également l'élaboration d'un guide des études supérieures pour les étudiantes et étudiants. Quoique ce projet est louable, la FESR préfère attendre qu'un système informatique soit mis en place pour le suivi des dossiers, en particulier pour le processus de dépôt et d'évaluation des thèses, avant de se lancer dans une telle initiative. La FESR prévoit entreprendre une telle modernisation une fois le dépôt institutionnel en fonction. Le projet de l'élaboration d'un dépôt institutionnel est en marche et est rendu à l'étape de la sélection d'un fournisseur.

Quant à la recommandation liée au Guide de rédaction des thèses, un tel document existe déjà, mais dû à une question de droits d'auteur, il est impossible de le rendre disponible en ligne. L'élaboration d'un nouvel outil est envisageable et demandera beaucoup de ressources. La FESR se penchera sur la faisabilité de ce projet.

Les évaluateurs mentionnent le besoin de mieux financer les étudiantes et les étudiants du programme concerné. La FESR est consciente qu'il y a un défi de financement pour ce programme et d'autres. La FESR ne s'oppose pas à ce que la maîtrise en histoire soit incluse dans la liste de programmes financés par les bourses LOE. Une discussion devra cependant avoir lieu avec le VRER qui est responsable de cette subvention.

Les évaluateurs mentionnent également les occasions de financement avec *Mitacs*. J'invite le corps professoral de discuter de leurs besoins avec le Bureau de soutien à l'innovation, car il existe bien de réelles possibilités de financement avec cet organisme. Il est aussi à noter que la FESR est constamment à l'affût de toute source de financement qui pourrait améliorer la situation.

J'encourage le Département à nous faire part de leurs stratégies de recrutement, afin que l'on puisse mieux coordonner nos efforts. Notre agent de recrutement aux cycles supérieurs est disponible pour les appuyer.

Comme vous le savez bien, la FESR a maintenant une toute nouvelle enveloppe pour compenser les professeures et professeurs de l'UMCS et l'UMCE lorsqu'ils supervisent ou cosupervisent des thèses. Cependant, l'intégration de cette tâche dans leur charge académique est du ressort des décanats des études des campus.

.../3

Page 3

Il est clair qu'aux yeux de la FESR, ce programme est d'une grande importance pour notre institution. Il s'insère parfaitement dans l'axe de développement portant sur les études acadiennes et les milieux minoritaires. Par ailleurs, la maîtrise ès arts en histoire fait partie de la liste des programmes prioritaires du document de planification académique adopté par le Sénat académique et le Conseil des gouverneurs en 2016.

Veillez agréer, Monsieur le Doyen, l'expression de mes sentiments distingués.

Le vice-recteur adjoint à la recherche
et doyen,



Francis LeBlanc

c. c. Monsieur Gilles Roy, vice-recteur à l'enseignement et à la recherche
Madame Elizabeth Dawes, vice-rectrice adjointe à l'enseignement
Monsieur Guy Vincent, directeur, Département d'histoire et de géographie

UNIVERSITÉ DE MONCTON

Évaluation du programme de maîtrise ès arts en histoire Avis du Vice-rectorat à l'enseignement et à la recherche au Comité conjoint de la planification

1. Introduction

Les 18 et 19 novembre 2019, la professeure Sylvie Perrier de l'Université d'Ottawa et le professeur Léon Robichaud de l'Université de Sherbrooke visitaient le campus de Moncton en tant qu'évaluateurs externes afin d'examiner le programme de maîtrise ès arts en histoire et de donner leur avis au sujet de ce programme. Les professeurs Perrier et Robichaud ont remis leur rapport d'évaluation le 10 décembre 2019.

Comme prévu dans la politique d'évaluation des programmes, les membres du CES d'histoire, le doyen de la Faculté des études supérieures et de la recherche (FESR), M. Francis LeBlanc, et le doyen de la Faculté des arts et des sciences sociales (FASS), M. Jean-François Thibault, ont eu l'occasion de réagir au rapport de l'équipe d'évaluation. Leurs rapports datent du 24 janvier 2020, du 4 février 2020 et du 10 février 2020 respectivement.

À la suite de l'étude du rapport d'autoévaluation préparé par les membres du CES d'histoire, du rapport de l'équipe d'évaluation externe Perrier et Robichaud et des réactions du CES d'histoire, du décanat de la FESR et du décanat de la FASS à ce rapport, le Vice-rectorat à l'enseignement et à la recherche présente au Comité conjoint de la planification son rapport d'évaluation du programme de maîtrise ès arts en histoire.

2. Réponse au mandat d'évaluation

Le décanat de la FASS rappelle « que, dans le *Rapport sur la planification académique de l'Université de Moncton* présenté au CCJ en juin 2016, le programme de M.A. (histoire) figure parmi les **programmes prioritaires** à l'Université, c'est-à-dire ceux qui « s'inscrivent directement dans la mission d'une unité académique ou qui montrent un arrimage étroit avec le plan stratégique institutionnel » (p. 3).

2.1 Le contenu du programme et son évolution

Les évaluateurs externes indiquent que « le programme de maîtrise ès arts en Histoire possède une structure simple et flexible, bien adaptée à la fois aux objectifs de formation, aux besoins sociétaux et aux ressources mises à sa disposition » (p. 3). Ils notent que le programme « tout en préparant ses étudiants à poursuivre leur parcours académique, dessert surtout un bassin étudiant qui désire intégrer le marché du travail à l'issue de son programme de deuxième cycle » (p. 3-4).

Les évaluateurs externes mentionnent que « l'examen des plans de cours pour les deux séminaires obligatoires a révélé un manque de renouvellement des perspectives historiques auxquelles sont exposées les étudiantes et étudiants du programme » (p. 4). À leur avis, « l'importance de ces deux séminaires obligatoires, [...] exige que le contenu de ces cours soit renouvelé régulièrement de manière à bien préparer les étudiants pour la rédaction d'une thèse

d'histoire, mais également pour les préparer à des études doctorales dans une autre institution » (p. 4). En ce qui concerne le séminaire de méthodologie HIST6002, ils constatent que « certaines itérations sont concentrées uniquement sur l'histoire quantitative et la construction de bases de données alors que la description officielle du cours indique une pluralité de méthodologies » (p. 4). Ils soulignent que « nous sommes conscients que les enjeux liés à la liberté académique empêchent un contrôle strict du contenu enseigné dans un cours donné, et c'est tant mieux, mais le contenu devrait néanmoins être compatible avec l'esprit de la définition officielle du cours approuvée par le Sénat de l'université » (p. 4). Ils recommandent que la responsable du CES s'assure que « le contenu des deux séminaires obligatoires (HIST6002 et HIST6020) fasse l'objet d'une discussion collective et d'un renouvellement » (p. 5). Dans leurs réactions respectives, le CES (p. 1), le décanat de la FASS (p. 1) et le décanat de la FESR (p. 1) appuient tous cette recommandation.

Recommandation 1

Que le CES renouvelle le contenu des séminaires obligatoires HIST6002 et HIST6020.

L'équipe d'évaluation note qu'« à l'heure actuelle, la FESR émet des listes d'étudiants et identifie ceux dont le parcours s'allonge anormalement et communique ensuite avec le CES pour qu'il intervienne » (p. 4). Cette pratique serait « un dédoublement administratif inutile » (p. 4). Ils suggèrent que le « *Rapport d'avancement* que les étudiants doivent déposer à la fin de la session d'hiver de leur première année d'étude à la maîtrise » (p. 4-5) pourrait devenir « un outil très précieux de balisage du parcours académique » (p. 5). À leur avis, « des rapports de progrès insatisfaisants devraient constituer des échecs académiques au même titre qu'un échec dans un cours et entraînant les mêmes conséquences » (p. 5). Ils recommandent « que le suivi administratif du progrès académique des étudiants soit clarifié et les responsabilités clairement départagées entre le CES et la FESR et que le *Rapport d'avancement* fasse l'objet d'une utilisation académique et administrative plus proactive de manière à devenir un outil de succès académique pour les étudiants » (p. 5). Les membres du CES se disent « tout à fait d'accord avec l'esprit de cette recommandation et prêts à mener une réflexion sur les solutions possibles » (p. 1). Le doyen de la FESR indique qu'« il faut noter que ce rapport sert bel et bien comme suivi académique. Il peut d'ailleurs être produit à la suite des rencontres d'un comité consultatif de thèse (cf. le règlement universitaire 31.3.2). La FESR est disposée à discuter avec le CES pour mieux aligner nos pratiques » (p. 2).

Recommandation 2

Que le CES et la FESR revoient l'utilisation du Rapport d'avancement afin de le rendre plus efficace en tant qu'outil de balisage du parcours académique des étudiantes et étudiants.

2.2 La direction et les ressources professorales

En ce qui concerne les domaines de spécialisation des professeures et professeurs, les évaluateurs externes constatent que « les deux domaines porteurs sont nettement l'histoire acadienne et l'histoire européenne contemporaine, mais cela rend justement le futur incertain car des retraites se profilent dans ces spécialités (dans les trois campus) » (p. 6). Ils recommandent de « maintenir dans les années à venir le complément actuel de six professeurs au campus de Moncton ainsi que les trois postes répartis dans les campus d'Edmundston et de Shippagan » (p. 7). À leur avis, « les professeurs devraient commencer dès maintenant à élaborer un plan de renouvellement des

ressources professorales en identifiant les domaines prioritaires d'embauche dans leur vision du futur du programme avec l'argumentaire qui justifie ce renouvellement » (p. 7). Les membres du CES observent que « s'il n'est pas clair quel rôle ce document jouera dans les structures de planification académiques conventionnées, il pourra être utile au secteur » (p. 2). Le décanat de la FASS les invite à identifier « les domaines prioritaires d'embauche » (p. 2).

Les évaluateurs externes notent que « la rédaction d'un guide des études supérieures en histoire fait partie des meilleures pratiques observées dans de nombreuses universités canadiennes » (p. 7). Ils recommandent d'« élaborer un guide des études supérieures qui sera disponible en ligne dans les plus brefs délais. La FESR pourra contribuer à l'ébauche d'un gabarit et le CES complètera le document avec les informations spécifiques du programme » (p. 7). Les membres du CES appuient cette recommandation : « Nous reconnaissons l'utilité d'un tel document qui servira à informer les étudiantes et étudiants des différentes étapes à franchir dans leur parcours. Il pourra aussi s'avérer utile pour les nouveaux membres des CES, ou ceux qui reviennent après un certain nombre d'années. Nous souhaiterions que la FESR contribue à l'élaboration d'un tel document » (p. 2). Le doyen de la FESR affirme que « la FESR préfère attendre qu'un système informatique soit mis en place pour le suivi des dossiers, en particulier pour le processus de dépôt et d'évaluation des thèses, avant de se lancer dans une telle initiative » (p. 2). Il note que « le projet de l'élaboration d'un dépôt institutionnel est en marche et est rendu à l'étape de la sélection d'un fournisseur » (p. 2).

2.3 L'enseignement et les conditions associées

L'équipe d'évaluation indique que les faibles inscriptions « constituent à la fois une force et une faiblesse » (p. 8). D'une part, « vu leur petit nombre, les étudiants ont à leur disposition des professeurs qui consacrent un temps considérable à leur formation » (p. 8). D'autre part, « des séminaires deviennent de l'enseignement individuel, limitant ainsi les interactions entre pairs en contexte d'apprentissage et empêchant le développement d'habiletés de communication orale formelle de la recherche » (p. 8).

Les évaluateurs externes notent que « les étudiants du programme de maîtrise en histoire ont à leur disposition un très petit local qui comprend quatre postes de travail isolés par des séparateurs » (p. 9). Ils observent que « les ressources dont disposent les étudiantes et étudiants pour financer leurs études semblent suffisantes pour les étudiants qui sont présentement dans le programme, grâce à l'obtention de bourses externes (CRSH), de bourses de la province du Nouveau-Brunswick et de l'Université de Moncton (supplément CRSH), de bourses locales (Bourse Yolande-et-Raoul-Dionne; Bourse Léone-Boudreau-Nelson de la Société historique acadienne) et de contrats d'assistantats de recherche accordés par des professeurs détenteurs d'une subvention de recherche » (p. 9).

L'équipe d'évaluation recommande « que les ressources de financement des études à la maîtrise en histoire soient revues de manière à assurer une meilleure répartition des fonds disponibles et une meilleure publicité en vue du recrutement et qu'une réflexion sur une nouvelle formule de financement des études supérieures soit menée aux échelons supérieurs de l'administration » (p. 10). Les membres du CES indiquent que « le seul financement géré directement par le CES est la bourse Yolande-et-Raoul-Dionne » (p. 2). Ils se disent « d'accord que celle-ci pourrait être mieux utilisée comme outil de recrutement à notre programme de deuxième cycle » (p. 2). Le décanat

de la FASS invite le CES d'histoire et la FESR à « voir dans quelle mesure il est possible d'assurer une meilleure distribution des fonds disponibles » (p. 2).

Les évaluateurs externes recommandent « que le programme de maîtrise en histoire soit inclus dans le programme d'appui aux langues officielles du Patrimoine canadien » (p. 10). Les membres du CES seraient « très heureux de pouvoir bénéficier des fonds du programme d'appui aux langues officielles du Patrimoine canadien pour le financement de notre programme de maîtrise, surtout s'il s'agissait de proposer des bourses, assistanats ou une autre forme de financement pour les étudiantes et étudiants » (p. 3). Le doyen de la FESR indique qu'« une discussion devra cependant avoir lieu avec le VRER qui est responsable de cette subvention » (p. 2).

Recommandation 3

Que le CES et la FESR revoient la répartition des fonds disponibles pour appuyer les étudiantes et étudiants inscrits au programme de maîtrise ès arts en histoire afin de favoriser le recrutement.

2.4 Les résultats d'apprentissage et leurs atteintes

L'équipe d'évaluation affirme que « le programme de maîtrise en histoire étant fortement orienté vers la recherche plutôt que vers l'acquisition de connaissances historiques (érudition), la structure du programme et les méthodes d'enseignement employées, dont les recherches autonomes des étudiants, permettent d'atteindre les résultats d'apprentissage visés » (p. 10). Le doyen de la FASS indique que « les évaluateurs affirment à juste titre que la structure du programme, fortement orienté vers la recherche, permet d'atteindre les résultats d'apprentissage visés, les compétences acquises étant transférables à d'autres domaines et secteurs d'activités » (p. 2).

Les évaluateurs externes considèrent que la spécialisation des professeurs et professeures dans des « domaines strictement occidentaux, qui correspondent à leurs spécialités en recherche, pourrait constituer une lacune dans la formation générale des étudiants diplômés dans ce programme » (p. 10). Ils mentionnent que « la triade traditionnelle des départements d'histoire canadiens Canada/États-Unis/Europe a laissé sa place à un repositionnement où l'histoire d'autres aires géographiques ou d'autres thématiques non géocentrées trouvent leur place et où des spécialisations institutionnelles sont revendiquées » (p. 10).

2.5 L'appui aux étudiantes et aux étudiants

En ce qui concerne les services aux étudiantes et étudiants, l'équipe d'évaluation affirme que « ces services sont en tous points comparables à ceux que l'on retrouve dans d'autres institutions, à une échelle plus modeste étant donné la taille du campus et la population étudiante » (p. 11). Ils encouragent les membres du CES à en profiter : « le programme pourrait tirer un plus grand parti des services aux étudiants offerts par l'Université et ainsi décharger les professeurs (et la secrétaire du département) d'une partie du travail qu'ils font à cet égard » (p. 11).

Les évaluateurs externes recommandent « que soit élaboré et placé en ligne un guide de rédaction pour la maîtrise en histoire qui comprenne tous les éléments de formatage d'une thèse (page couverture, tables, annexes, etc.) ainsi que tous les paramètres d'un système de référence pour les notes de pages et la bibliographie » (p. 13). Ils indiquent que ce guide devrait inclure « des conseils de rédaction, des outils de correction de la langue écrite, des indications de

présentation formelle » (p. 11) : « de cette manière, les choix de présentation et de style de référence ne dépendent pas du professeur et ne relèvent pas de sa mémoire institutionnelle » (p. 11). Ils ajoutent que « la FESR pourra contribuer à l'ébauche d'un gabarit et le CES complétera le document avec les informations spécifiques du programme, en collaboration avec le bibliothécaire associé au programme » (p. 13). Le doyen de la FESR note qu'« un tel document existe déjà, mais dû à une question de droits d'auteur, il est impossible de le rendre disponible en ligne » (p. 2). Il affirme que « l'élaboration d'un nouvel outil est envisageable et demandera beaucoup de ressources. La FESR se penchera sur la faisabilité de ce projet » (p. 2). Le doyen de la FASS convient « qu'un guide de rédaction pourrait se révéler d'une très grande utilité » (p. 2) et invite « le CES d'histoire à travailler à l'élaboration d'un tel guide » (p. 2). Les membres du CES se disent « d'accord avec cette recommandation et prêts à y travailler en collaboration avec la FESR » (p. 3).

Recommandation 4

Que le CES élabore un guide de rédaction pour la thèse de maîtrise ès arts en histoire en collaboration avec la FESR.

En ce qui concerne les collections de la Bibliothèque Champlain, l'équipe d'évaluation note que « les étudiants ont accès aux collections de multiples manières et ont recours au Prêt inter bibliothèque (PEB) pour compléter. Les dispositions du PEB seront d'ailleurs améliorées dans la prochaine année grâce à une entente pancanadienne. Il reste toutefois des inquiétudes par rapport aux collections de périodiques, les abonnements électroniques étant parfois intégrés dans des bouquets trop chers pour être renouvelés, entraînant le risque de perdre l'accès aux numéros déjà parus de la collection » (p. 12). Ils recommandent « que la Bibliothèque travaille avec le bureau du Développement philanthropique du campus de Moncton pour mettre en place un programme de dons par les parents afin de compléter les budgets d'achats en histoire » (p. 13). Le doyen de la FASS encourage « le CES à entamer un dialogue non seulement avec la Bibliothèque Champlain [...], mais également, et surtout, avec le Bureau du développement philanthropique de l'Université pour voir s'il est possible de solliciter des donateurs potentiels, d'une part, puis d'imaginer des projets transformateurs grâce aux dons recueillis, d'autre part » (p. 2).

Les évaluateurs externes recommandent « que la Bibliothèque participe à la mise en place d'un dépôt de données, seule ou en collaboration avec d'autres institutions, afin de valoriser le travail de recherche des étudiants » (p. 13). Ils suggèrent également d'afficher « la liste des thèses complétées et en cours » (p. 12) : « une telle liste met en valeur les réalisations des étudiants et peut servir d'outil de recrutement en annonçant les sujets de recherche du groupe de professeurs d'histoire » (p. 12). Les membres du CES notent que « l'université est actuellement en train de mettre sur pied un dépôt institutionnel des résultats de recherche de la communauté universitaire » (p. 4).

2.6 La R-D-C et sa contribution

L'équipe d'évaluation indique que « les professeurs décrochent des subventions de recherche et sont très bien réseautés » (p. 13). Ils notent qu'« un programme de financement de la R-D-C demeure sous-utilisé, comme dans plusieurs autres départements en sciences humaines, soit MITACS » (p. 13). Le doyen de la FESR « invite le corps professoral à discuter de leurs besoins avec

le Bureau de soutien à l'innovation, car il existe bien de réelles possibilités de financement avec cet organisme » (p. 2).

Les évaluateurs externes recommandent « que l'Université confirme le statut prioritaire du programme de maîtrise en histoire en maintenant et en appuyant ses activités de R-D-C, tant au sein de l'institution que dans la communauté » (p. 14). Les membres du CES se disent « d'accord avec cette recommandation » (p. 4). Le décanat de la FASS affirme que « nous ne pouvons qu'appuyer cette recommandation » (p. 2). Le doyen de la FESR note qu'« il est clair qu'aux yeux de la FESR, ce programme est d'une grande importance pour notre institution. Il s'insère parfaitement dans l'axe de développement portant sur les études acadiennes et les milieux minoritaires. Par ailleurs, la maîtrise ès arts en histoire fait partie de la liste des programmes prioritaires du document de planification académique adopté par le Sénat académique et le Conseil des gouverneurs en 2016 » (p. 3).

2.7 Les programmes et le milieu

L'équipe d'évaluation fait plusieurs observations sur le projet de proposition d'une nouvelle maîtrise en études acadiennes : « Si l'administration perçoit une maîtrise en études acadiennes comme s'inscrivant naturellement dans la mission de la seule université de langue française au Nouveau-Brunswick, les unités académiques semblent craindre son impact sur le recrutement dans les programmes disciplinaires » (p. 14). Ils notent la perspective des étudiantes et étudiants : « Les étudiants s'inquiètent aussi de la valeur d'un diplôme en études acadiennes sur le marché du travail. Ils estiment que la maîtrise en histoire – bien que toutes les compétences qui en découlent soient méconnues de bien des employeurs – offre plus de possibilités d'emplois à une échelle plus grande qu'une formation associée à l'Acadie sous différentes déclinaisons » (p. 14).

Les évaluateurs externes considèrent « la collaboration avec l'Institut d'études acadiennes (dirigé par un membre du corps professoral), avec le Centre d'études acadiennes (où travaillent d'anciens étudiants du programme) et avec la Société nationale de l'Acadie » comme une des forces du programme (p. 14). Ils encouragent le programme à diversifier ses partenariats : « Le développement de nouveaux partenariats hors des milieux de l'histoire, des archives, de la muséologie et du patrimoine offrirait de nouvelles occasions de faire valoir l'importance de la discipline auprès du public, et élargirait le bassin d'expériences de travail pour les étudiants » (p. 15). Ils recommandent « que les projets de développement de partenariats initiés par l'université incluent l'histoire, même lorsque les partenaires ne font pas partie des collaborateurs habituels de la discipline » (p. 15). Les membres du CES trouvent « intéressante l'idée de tisser davantage de liens avec de nouveaux types de partenaires » (p. 4). Le doyen de la FASS invite « les professeurs et professeuses à développer, de concert avec le Bureau du développement philanthropique, des initiatives allant dans ce sens » (p. 2).

L'équipe d'évaluation mentionne que « les professeurs des campus de Shippagan et d'Edmundston souhaitent recevoir une compensation équivalente à celle des professeurs du campus de Moncton s'ils dirigent des étudiants à la maîtrise » (p. 15). Ils indiquent que « la faculté bénéficie des revenus associés à l'inscription d'étudiants à la maîtrise » et que « les fonds associés à l'encadrement pourraient être transférés au campus d'affiliation du superviseur de thèse, ce qui permettrait à l'administration dudit campus d'intégrer cette activité dans la tâche du professeur et de le compenser adéquatement » (p. 15). Les membres du CES appuient « très

fortement cette recommandation » (p. 4). Le doyen de la FESR note que « la FESR a maintenant une toute nouvelle enveloppe pour compenser les professeures et professeurs de l'UMCS et l'UMCE lorsqu'ils supervisent ou cosupervisent des thèses. Cependant, l'intégration de cette tâche dans leur charge académique est du ressort des décanats des études des campus » (p. 2). Le doyen de la FASS observe qu'il n'y a « pas lieu d'inciter les campus du Nord à intégrer la direction des thèses dans la charge d'enseignement de leurs professeures et professeurs [...], la rémunération étant de nature financière et non sous forme de crédits » (p. 3).

Recommandations

Recommandation 1

Que le CES renouvelle le contenu des séminaires obligatoires HIST6002 et HIST6020.

Recommandation 2

Que le CES et la FESR revoient l'utilisation du Rapport d'avancement afin de le rendre plus efficace en tant qu'outil de balisage du parcours académique des étudiantes et étudiants.

Recommandation 3

Que le CES et la FESR revoient la répartition des fonds disponibles pour appuyer les étudiantes et étudiants inscrits au programme de maîtrise ès arts en histoire afin de favoriser le recrutement.

Recommandation 4

Que le CES élabore un guide de rédaction pour la thèse de maîtrise ès arts en histoire en collaboration avec la FESR.

Tableau des inscriptions et des diplômées et diplômés
Maîtrise ès arts (histoire)

Programmes	INSCRIPTIONS																		DIPLÔMÉES/DIPLÔMÉS									
	2014-2015*			2015-2016*			2016-2017*			2017-2018*			2018-2019*			A2019**			2013-2014*	2014-2015*	2015-2016*	2016-2017*	2017-2018*	2018-2019**				
	U	M	E S	U	M	E S	U	M	E S	U	M	E S	U	M	E S	U	M	E S										
Maîtrise en histoire	2	2	0 0	7	7	0 0	6	6	0 0	5	5	0 0	5	5	0 0	5	5	0 0	8	8	0 0	1	2	0	1	0	0	3

* Données retrouvées dans le rapport d'autoévaluation

** Source : Registrariat (U de M)

RECOMMANDATIONS DU COMITÉ CONJOINT DE LA PLANIFICATION

Recommandation 1

Que le CES renouvelle le contenu des séminaires obligatoires HIST6002 et HIST6020.

Recommandation 2

Que le CES et la FESR revoient l'utilisation du Rapport d'avancement afin de le rendre plus efficace en tant qu'outil de balisage du parcours académique des étudiantes et étudiants.

Recommandation 3

Que le CES et la FESR revoient la répartition des fonds disponibles pour appuyer les étudiantes et étudiants inscrits au programme de maîtrise ès arts en histoire afin de favoriser le recrutement.

Recommandation 4

Que le CES élabore un guide de rédaction pour la thèse de maîtrise ès arts en histoire en collaboration avec la FESR. »